

• revue bimestrielle
d'information
et d'analyse

politikā

janvier
février
2017

#04



impôts et fiscalité | page 22
Taxe-moi si tu peux



vindictes populaires | page 28
La justice,
impopulaire

dossier | page 32

médias

PRESSÉS ET OPPRESSÉS

Comment les hommes
politiques ont monopolisé les
médias malgaches et menacent
la pluralité de l'information?

*Ceci n'est pas un
débat politique.*



politikā

vivons la politique. différemment.

revue bimestrielle politique
www.politika.mg



YOUTH LEADERSHIP TRAINING PROGRAM (YLTP)

Le YLTP est un programme de leadership. Mais le YLTP est surtout un processus d'apprentissage de nouvelles pratiques politiques et de gouvernance. Ainsi, les formations en développement personnel occupent une place importante dans le YLTP. Le YLTP traite aussi de thèmes socio-culturels, politiques et économiques.



POURQUOI DEVENIR YLTPIENNE/IEN?

Pour toi qui est engagé dans la politique et/ou dans la vie sociale, c'est une occasion unique d'apprendre et d'utiliser les outils de développement personnel du leader afin de changer et redéfinir les cultures et pratiques politiques de ton pays.

LES ACTIVITÉS

Conférences, visites, rencontres avec des personnalités malgaches et étrangères, voyages d'études, exercices de simulation et de jeux de rôle, projection de film, travail en groupe et avec pair de soutien, documentation sur internet...

RÉSULTATS ATTENDUS

- Découvrir les concepts politiques et leurs implications dans le rôle de leader
- Se situer par rapport aux mécanismes politiques nationaux et internationaux
- Développer la culture démocratique dans son leadership
- Réaliser une vision personnelle améliorant les structures et les comportements
- Utiliser les techniques et outils de leadership et de communication politique



BÉNÉFICIAIRES

Jeunes femmes et hommes
entre 23 et 35 ans



Ayant un niveau d'études : Baccalauréat
+ 2 années d'études supérieures



Parlant aisément le malagasy,
le français et l'anglais



Engagé(e) dans la vie sociale et/ou
politique

DURÉE ET FRÉQUENCE DES SESSIONS

3 à 5 jours par mois pendant 9 mois en
système résidentiel, de mars à novembre.

Dossier de candidature téléchargeable sur www.fes-madagascar.org



10



28



40



DÉPENDANCE
ET
DÉCADENCE
DES
MÉDIAS

32

sommaire

polis

- 8 **développement.** Harmoniser système participatif traditionnel et démocratie participative
- 10 **relations internationales.** Bilan mi-figue mi-raison du Sommet de la Francophonie
- 14 **Andriatina Ratovondrahona.** Reçu vin sur vin
- 16 **changement climatique.** Un appel pour un engagement politique maximal
- 18 **États-Unis.** Dans le monde de Donald Trump
- 20 **bloc-note.** Changer, se dépasser

focus

- 22 **fiscalité.** Au nom du père et du fisc
- 25 **regard.** De la culture d'assistanat vers la culture entrepreneuriale
- 26 **inclusion financière.** Favorisée par le boom du *mobile banking*

- 28 **vindictes populaires.** Le « talion » d'Achille de la société
- 32 **DOSSIER | presse.** Dépendance et décadence des médias
- 39 **anagramme.** Madagascar, insulaire et enfermée

actuel

- 40 **sport.** Dans la foulée du développement
- 42 **slam.** Parler et déclamer la démocratie
- 44 **blog.** L'art est mort, vive l'art
- 45 **à la page.**

prélude

L'État Providence se reconnaît par les services qu'il offre à ses citoyens, notamment dans le domaine social. Il est soucieux du bien-être général. Quant à l'État voyou, il ne respecte pas les lois internationales les plus élémentaires. Dans ce classement très officieux, Madagascar pourrait se glisser dans la catégorie de l'État d'ivresse. Des dirigeants enivrés de pouvoir officient à sa tête, avec des élus peu enclins à remplir leur fonction élémentaire. Dans cette grande beuverie, c'est le peuple qui trinque. La réaction éhontée du chef de l'État sur les ondes de la Radio Nationale concernant le terrible accident qui a eu lieu à Anjozorobe, n'est pas erronée mais vraie, même si elle paraît déplacée en de pareilles circonstances. En essence, il a accablé les passagers du camion en les fustigeant de ne pas avoir pris leur responsabilité bien en amont, en s'entassant – en toute connaissance de cause –

dans le véhicule conduit par une personne en état d'ivresse. Dans la foulée, il aurait pu également pointer du doigt les dispositifs laxistes des départements ministériels concernés et l'œillère qui a recouvert les yeux des forces de l'ordre – habiles à racketter les transporteurs sur les routes nationales. À rebours, le constat amer et véridique du chef de l'État s'applique également au pays. Le peuple ne peut s'en vouloir qu'à lui-même d'avoir porté à la tête du pays un projet de société vague – enrobé de promesses qui n'engagent que ceux et celles qui les écoutent – et une vision globalement creuse. Le déficit énergétique dont le pays est victime n'en est qu'une parfaite illustration. Alors que, ne nous abstenons pas à le rappeler, il avait été promis qu'au bout de trois mois, les délestages auraient dû être réglés. La grande fête de la relance économique qu'aurait dû être ce mandat, s'est plutôt muée en une gueule de bois constante dans laquelle est plongée la population. Et le peuple est en train de boire le calice jusqu'à la lie. **P**

État d'ivresse



Andriamanambe RAOTO

contributeurs



Tsilavina RALAINDIMBY

Le directeur de la communication de la Présidence actuel apporte dans la colonne du magazine sa vision sur l'état de la Grande île et les lendemains meilleurs, à la suite de la Conférence des bailleurs à Paris. Il a été parmi les cadres fondateurs de la Télévision Malagasy, où il a travaillé pendant vingt ans, et ministre de la Culture et de la communication.



Claudia RODERA

Enseignante d'histoire et géographie au lycée Jacques Rabemananjara, à Toamasina, Claudia Roderà est confrontée dans son quotidien aux défis de l'enseignement qui est un sujet-pivot dans ses plaidoyers citoyens. Néanmoins, géographe de son état, elle se livre – dans sa chronique publiée dans les colonnes du magazine – à un parallèle fascinant et saisissant entre l'insularité de la Grande île et son retard au développement.

Njaka Tsirofo RASOLOARISON

Titulaire d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) de sociologie, option sport, à l'Université d'Antananarivo, Njaka Tsirofo Rasoloarison est chef de service des activités péri et parascolaires au ministère de l'Éducation nationale. Président de la Fédération omnisports scolaire de Madagascar, il a été le premier champion malgache de triathlon et un sportif invétéré. Dans ce numéro, il détaille les enjeux globaux du sport.



Hajatiana RANDRIANOMENJANAHARY

Jeune leader impliqué dans le travail social, l'environnement, le développement durable et la politique, Hajatiana Randrianomenjanahary a étudié l'informatique, le management, la communication et le marketing. Il est actuellement le responsable communication de la Chambre de commerce américaine à Madagascar. Coordinateur local du dispositif Agenda 21 local, il a fait partie de la délégation malgache lors de la COP22 à Marrakech.



Johnny Lemriss RANAIVOARISON

Consultant en organisation et management public, il a suivi un cursus en économie et en gestion publique à l'Université de Toamasina. Très actif politiquement, Johnny Lemriss Ranaivoarison est porte-parole et membre du bureau politique national du parti Malagasy Miara-Miainga. Il en est également le secrétaire général national de la branche jeune et membre du Forum des Idées de Gauche.



Catmouse JAMES

De son vrai nom Dinah Rajemison, Catmouse James est une illustratrice. Elle a suivi un cursus en Marketing et Stratégie avant de s'intéresser à la communication visuelle. Graphiste storyboarder pour une agence de communication, elle a décidé de voler de ses propres ailes en tant que *freelance* par la suite, tout en continuant ses projets personnels. Elle a réalisé diverses illustrations pour des magazines comme *Politikà*.

• brèves

Afrique, le développement passe par les villes



« *L'Afrique a besoin de villes moins chères, mieux desservies et plus vivables, indique Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique. Il est essentiel d'améliorer les bénéfices économiques et sociaux qui découlent de l'urbanisation, car la clé de la transformation des économies africaines réside notamment dans un développement urbain mieux maîtrisé.* » Sur le Continent noir, souligne un rapport de la Banque mondiale, le processus de concentration de la population dans les villes n'a pas donné lieu à des investissements suffisants dans les infrastructures urbaines et autres structures industrielles et commerciales, ni dans une offre appropriée de logements abordables.



VERBATIM

“ Lorsque vous savez que le chauffeur est ivre, vous ne devriez pas monter dans la voiture...”

Hery RAJAONARIMAMPIANINA
à Addis-Abeba

laïcité

La communion politique

Le Sefafi se questionne sur la laïcité à Madagascar. Cette organisation de la société civile s'interroge sur la présence de politiciens – « *dont l'affiliation et le comportement ne sont guère catholiques, à commencer par les chefs d'État anciens et actuel* », souligne-t-elle – à la grand-messe du 29 janvier célébrée par le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Saint-Siège. Elle se demande s'il « *ne serait pas préférable d'organiser un culte œcuménique (qui) n'engagerait pas les comportements personnels des uns et des autres.* »

diplomatie

Erdogan accable Gülen

Placée initialement sous le signe de la coopération économique, la visite du président turc Recep Tayyip Erdogan a viré au règlement de compte. Il a réclamé la fin des activités des proches de Fethullah Gülen à Madagascar.



Madagascar toujours corrompu

Transparency Interational publie chaque année son classement mondial, suivant un score de 0 à 100. Le score de 100 indique que le pays est très propre tandis qu'un score de 0 suggère qu'il est hautement corrompu. Selon le rapport 2016, Madagascar se trouve à la 145^e place, avec un score de 26. C'est une nouvelle dégringolade. La Grande île fait partie des 40 pays les plus corrompus de la planète, sur plus de 170 nations classées. Entre 2012 et 2016, ce score ne s'est jamais amélioré. Le pays le plus corrompu est la Somalie, avec un score de 10 tandis que les moins corrompus sont le Danemark et la Finlande avec des scores atteignant 90.

vie de parti

La HCC s'oppose à l'opposition

Hajo Andrianainarivelo du Malagasy miara miainga (MMM) n'a pas eu gain de cause auprès de la HCC. Il s'est positionné en tant que qu'opposition officielle, mais son souhait n'a pas abouti, à la suite de la décision de la Cour. Cette dernière estime que la loi portant statut de l'opposition et des partis d'opposition « *connaît des lacunes et des insuffisances qui ne permettent pas de procéder, présentement, à la désignation du chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.* »



..... un regard sur



Le temps que vous passez sur les réseaux sociaux vous empêche de lire 200 livres par an.

slate.fr

C'est officiel, le délestage est institutionnalisé à Madagascar

Kasahy Mahitsy

Si l'on dit que rien ne va dans le pays actuellement, cela ne signifie pas que c'était mieux avant

Thierry Bonnard



développement

Harmoniser système participatif traditionnel et démocratie participative



Johnny Lemriss Ranaivoarison



Mamy Randrianasolo

Le complexe de démocratie participative est un débat en vogue dans le mode de gestion des politiques publiques nationales dans le monde entier.

L'axiome de ce dispositif participatif est d'associer le citoyen au processus de décision publique voire politique. Cette notion d'inclusion du citoyen dans la conception des politiques publiques s'inspire du modèle du « budget participatif », appliqué pour la première fois à Porto Alegre (Brésil), dès l'accession en 1988 de la Gauche à la tête de la municipalité de la ville.

LE PRINCIPE EST de prendre en compte les recommandations et les avis des habitants de la ville, par le biais d'une concertation, dans une conception du budget participatif. À Madagascar, la participation du citoyen à la vie publique repose sur la configuration de l'élection. La limite de cette forme traditionnelle de participation est, tout d'abord, l'illégitimité ou l'irrégularité du système électoral, ensuite, la défaillance de la structure d'organisation des élections en général. Le précepte de la valeur démocratique attribuée théoriquement plus de pouvoir politique à la population. En d'autres termes, pour mettre en œuvre un programme collectif, la population doit se constituer en organisation afin de s'exprimer et surtout d'en juger politiquement. Ce mode de décision est déjà quelque peu incrusté dans les *habitus* des Malgaches à travers les structures coutumières (les palabres) ou celles mises en place au fil des siècles. Ainsi, le « *fokontany* », le noyau central de la société malgache, est par exemple sollicité pour les préoccupations quotidiennes (problèmes de voisinages, plainte sur l'état d'une ruelle...).

FONCTIONNANT AVEC un budget très limité, il est pourtant un champ d'expérimentation de la démocratie directe. Néanmoins, les « *fokontany* » ne sont que des subdivisions administratives de base. Puisque ce ne sont pas des Collectivités territoriales décentralisées (CTD), les personnes qui sont

à leur tête ne devraient pas être élues mais désignées. En 2016, la société civile avait crié au scandale quand le projet en cours du texte stipulait cet état de fait. Le chef du « *fokontany* » sera désormais désigné par le chef du district. À travers ce prisme, nous pouvons nous poser la question dans quelle

[...] la population doit se former en organisation afin de s'exprimer et surtout d'en juger politiquement.

mesure la démocratie participative contribue-t-elle à l'efficacité d'une politique publique à Madagascar? La frontière qui se pose, vient également des citoyens eux-mêmes qui ne s'engagent que très rarement, mais qui préfèrent attendre que la situation atteigne le point de non-retour avant de se mobiliser, à l'image des crises cycliques qui secouent régulièrement le pays. Cette situation est due à l'assimilation du concept de « politique » par les citoyens et par ses acteurs. La pratique de la politique reste largement défaillante. Ses protagonistes font la sourde-oreille jusqu'à ce que la population ne s'organise pour réclamer son dû, comme ce fut le cas quand les habitants d'Ambohipo exprimaient leur ras-le-bol sur l'état de l'axe principal, vers avril 2016. Cela avait débouché sur des travaux enfin sérieux.

DANS UN AUTRE REGISTRE, en pratique, si le phénomène du mal-logement persiste toujours à Madagascar aujourd'hui, c'est que la volonté d'instaurer une politique de décentralisation axée sur la démocratie participative demeure



une politique publique à sens unique

À Madagascar, les politiques publiques fonctionnent encore à sens unique (*top down*). La population est complètement exclue dans le processus de résolutions des problèmes publics. Ce système de gestion des politiques a été pratiqué par tous les régimes en place depuis la première République. La politique de décentralisation, censée résoudre ce gêne handicapant le développement de la Grande île, demeure lettre morte. Ce n'est pas l'ensemble des nouvelles lois régissant la décentralisation adopté au forceps en 2014 qui fera bouger les lignes. Le Sefafi l'a justement souligné dans un communiqué publié en décembre. « Depuis la crise politique de 1991 (les communes) représentent le seul niveau de décentralisation qui soit fonctionnel à ce jour. Leur subvention de fonctionnement est descendue sous la barre de 1% du budget national en 2015, alors que cette part était de l'ordre de 3 % durant la Transition et de 5% avant 2009 (...). Mais le PND parle d'augmenter cette part à 16% d'ici 2019 », souligne l'observatoire. La démocratisation des politiques publiques demande la volonté de chacun pour qu'elles soient au service de l'économie nationale. Il s'agit de réaffirmer sans cesse l'idéal d'inclusion à la décision qui induit l'efficacité des politiques publiques. Il est temps de penser au nouvel esprit de la démocratie à travers la transformation du modèle démocratique et participatif.

----- R.A. & J.L.



problématique. En effet, à la suite du malaise historique induit par la Politique nationale de l'habitat, la population d'Antananarivo atteint aujourd'hui environ trois millions d'habitants pour une croissance démographique de 4,6% et ce chiffre ne cessera d'augmenter. En conséquence, la forte concentration des mobilités en milieu urbain, l'engorgement de la circulation et l'accroissement des sans-abri menotent les activités économiques économiques de la cité. Pourtant, l'État prévoit la promotion de l'accès au logement dans les orientations stratégiques de la Politique générale de l'État, mais à mi-mandat du régime Hery Rajaonarimampianina, la réalisation de cette politique du logement reste utopique. Pour revenir à l'équilibre,

la considération de la population dans la conception des politiques publiques est obligatoire afin de résoudre les problèmes sociaux liés à la faiblesse de l'État. Il est temps d'harmoniser le mode du système participatif traditionnel au nouvel esprit de la démocratie participative. La difficulté majeure de l'application de ce concept à Madagascar repose sur l'impuissance et l'incapacité étatiques à dominer ou à appliquer des règles au niveau de la société pour cadrer les actions collectives. Lorsqu'il n'arrive pas à incarner la structure et l'ordre de la société, l'engagement de chaque individu dans un groupe afin de viser l'intérêt collectif reste un mythe alors que tous les acteurs sont censés participer pour le projet de la société. **P**



relations internationales

Bilan mi-figue mi-raison du Sommet de la Francophonie

Plusieurs enseignements ont pu être tirés
du XVI^e Sommet de la Francophonie à Antananarivo,
du 26 au 27 novembre 2016. L'heure du bilan a sonné.



Alain Iloniana

Novembre paraît déjà loin. Les artères d'Antananarivo ont retrouvé leur « saleté » d'avant. Les 4^{mi} ont réinvesti massivement les rues de la capitale. Seuls relents de l'accueil du Sommet de la Francophonie, les drapeaux des pays membres ont flotté au-dessus du rond-point d'Ankazomanga pendant encore quelques mois. La Ville des Mille a renoué avec ses mauvaises « habitudes » : délestages fréquents, insécurité, pollution... La parenthèse francophone est définitivement tournée. L'inflation galopante ainsi que la litanie de mauvaises nouvelles ont fait redescendre violemment sur terre la population malgache.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, Hery Rajaonarimampianina n'a pas caché sa satisfaction lors de la présentation des vœux des corps constitués, le 6 janvier à Iavoloha. « Grâce aux Sommets que nous avons accueillis avec dignité, Madagascar a retrouvé la plénitude de son espace dans le concert des Nations et nous

avons redoré une image trop longtemps réduite à celle d'un pays pauvre, sans aucune perspective, ni aucun avenir », s'enorgueillit-il dans son discours. Le chef de l'État fait référence au Sommet du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), mais aussi et surtout, à celui de la Francophonie, du 26 et du 27 novembre 2016. Avec un brin de règlement de compte, il rappelle les obstacles, aussi bien technique, financier que politique, franchis avant la tenue du premier grand rendez-vous international à Madagascar. Diplomatiquement, la Grande île surfe sur les vagues du Sommet de la Francophonie pour profiter des retombées de celui-ci. Certes, le Sommet et la Conférence des bailleurs de fonds et des investisseurs à Paris, les 1^{er} et 2 décembre, sont deux événements qui, *a priori*, n'ont pas de liens directs, « mais imaginez que le Sommet n'ait pas pu se tenir au moment où nous organisons la Conférence des bailleurs pour lever des fonds », analyse un membre du gouvernement. Au niveau organisationnel, Madagascar a pu sauver la face *in extremis* malgré les appréhensions concernant les retards dans la réalisation des travaux.

D'ailleurs, les deux tronçons de route reliant la capitale à Ivato, site du Sommet, ont été ouverts pour les besoins de la cause alors que les travaux y afférents ne sont pas encore totalement finis. Travaux qui devront reprendre plus tard. Abdoulaye Thiam, journaliste sénégalais rompu à la couverture des sommets de la Francophonie, félicite la Grande île de son organisation. « *Tout n'est pas parfait, mais c'est une expérience réussie*, observe le président de la section sénégalaise de l'Union de la presse francophone (UPF). *Il s'agit d'une organisation remarquable.* » Il cite, pêle-mêle, le site du Sommet, le transport, la fluidité de la circulation, l'hébergement ou encore la sécurisation de la rencontre internationale. Autant d'acquis utiles pour le futur.

IRENÉ HERMAN HOUNGBO, du journal en ligne *Infostime* basé à New York, met l'accent sur les conséquences positives que pourrait avoir le Sommet pour les jeunes. « *C'était une occasion (...) pour les jeunes de se montrer au monde et faire entendre leur voix* », soutient le journaliste qui couvre habituellement les rendez-vous

diplomatiques au siège des Nations unies. « *Le Sommet devrait faire prendre conscience aux Malgaches, à ses jeunes, qu'ils peuvent réaliser quelque chose de grand. Celui-ci devrait vous faire prendre confiance en vous, en ce que vous allez entreprendre. Sans attendre une manne qui vient du ciel, il faudra qu'ils [les jeunes] poursuivent l'effort afin d'ouvrir les portes entr'ouvertes, ici à Antananarivo* », exhorte-t-il. À très court terme, le gouvernement se frotte les mains quant aux résultats économiques immédiats liés à l'organisation du Sommet. Il met en avant la création de 3 000 emplois directs lors de la construction des infrastructures. « *Nous sommes victimes de notre propres succès* », positive Mamy Rajaobelina, délégué général du Comité d'organisation du Sommet, pour répondre à certains problèmes liés à la capacité d'accueil. « *3 250 chambres des 80 établissements hôteliers identifiées sont toutes réservées* », fait-il part. De son côté, Malick Sarr, directeur du Bureau régional de la Francophonie, témoigne de la « satisfaction » des prestataires, allant de la restauration en passant par la location des voitures.



une carte économique à jouer

Madagascar a la possibilité de fructifier le rendez-vous d'Antananarivo. Le président de la République Hery Rajaonarimampianina, en tant que président de la Francophonie pendant deux ans, se trouve à la première loge des décisions relatives à toutes les actions de coopération, de développement des actions politiques et de diplomatie de l'organisation. Une position qu'il pourrait mettre au profit de la Grande île, du moins concernant le volet économie. L'orientation prise par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) devrait mettre en avant l'économie. La « stratégie économie » adoptée lors du XV^e sommet à Dakar, a consacré cette orientation au sein d'un espace francophone, composé de près de 80 pays, totalisant 14% de revenu national brut mondial et qui représente également les 20% des échanges mondiaux de marchandises. La carte Michaëlle Jean constitue un atout pour la Grande île. Durant son mandat, la secrétaire générale de la Francophonie aura à cœur de mener à bien la réalisation de la feuille de route

contenue dans la « stratégie économie » de la Francophonie. Elle plaide pour un réseautage entre les différents secteurs des pays membres, que ce soit en matière de ressources financière, humaine ou technique. Elle milite pour le développement d'une plateforme d'échanges afin de rassembler les solutions et les moyens pour agir. Les jeunes et les femmes figurent les cibles prioritaires, sans oublier les petites et moyennes entreprises. Pour ce faire, la Grande île pourrait s'appuyer sur Michaëlle Jean qui, visiblement, est engagée à ses côtés. Sa présence aux côtés du Président malgache et des membres du gouvernement, lors de la Conférence des bailleurs de fonds et des investisseurs à Paris au début du mois de décembre 2016, en dit long sur son engagement. Madagascar pourrait servir de modèle dans la mise en œuvre de cette « stratégie économie » de la Francophonie afin de convaincre les plus sceptiques. En effet, des réflexions circulent concernant ce choix économique, reléguant au second plan la langue et les cultures.

----- I.A.

MADAGASCAR POURRAIT AINSI se positionner dans l'industrie du tourisme diplomatique s'il arrive à capitaliser les efforts entrepris durant le Sommet de la Francophonie. Un Sommet qui a vu la participation de près de 6 500 personnes dont un peu plus de 2 000 délégués de pays. « *Si nous avons pu abriter un Sommet d'une telle envergure, avec 80 pays participants nous pourrions, dans le futur, accueillir des réunions d'envergure planétaire comme celles de l'Organisation des Nations unies dans différents secteurs* », espère Mamy Rajaobelina. Malick Sarr met en avant un avantage comparatif, à savoir le « couple extraordinaire » qu'est l'hôtel et le centre de conférences international d'Ivato que devrait exploiter la Grande île. « *Ce couple (...) est unique dans la sous-région. Cette proximité entre un hôtel cinq étoiles et un centre de conférences aussi fonctionnel que vaste est unique* », soutient le diplomate burkinabé. Avec un budget officiel de sept millions d'euros, soit à peu près 24,5 milliards d'ariary, en ressources internes propres, le gouvernement se targue d'avoir réussi le pari de l'organisation du Sommet. Mais cela ne masque pas les observations concernant la gestion des préparatifs. Des membres de la société civile, à l'issue d'une étude des documents en leur possession, réclament plus de transparence et demandent des comptes à l'État concernant les conditions d'attribution des 107 marchés dans le cadre de la réalisation du Sommet. Jusqu'à preuve du contraire, les autorités n'ont pas encore



Harimanana RANIRIHARINOSY
Maître de conférence

Juste de la visibilité et des intérêts...

Quels bénéfices pourrait-on tirer de ces conférences internationales qui se sont déroulées sur le territoire malgache en 2016 ?

À mon sens, ces événements n'ont servi qu'à la visibilité internationale pour les tenants du pouvoir. La population malgache n'en a pas ressenti les acquis palpables. Avouons-le, il n'y a pas tellement de retombées économiques à escompter. Ces conséquences tant attendues, comme la venue de touristes d'affaires, ne sont que des avantages ponctuels. C'est une goutte d'eau dans l'immensité des besoins de la Grande île. En somme, seuls la visibilité et les intérêts politiques sont en jeu. À ma connaissance, aucune théorie économique

n'explique un développement rapide induit par la réception de sommets internationaux...

Pourtant, les pouvoirs publics affirment que la tenue de ces sommets a facilité les discussions lors de la Conférence des bailleurs...

La Conférence des bailleurs est la suite logique des médiations menées depuis 2009. Le retour à l'ordre constitutionnel a été un refrain maintes fois chanté. Un Comité consultatif constitutionnel conseil restreint a élaboré la nouvelle Constitution votée au forceps en 2010. Il fallait pour Madagascar retrouver le chemin de la constitutionnalité à travers un Président élu, ce qui a été le

cas. La Conférence des bailleurs a été mise en œuvre pour confirmer ce semblant de stabilité qui règne.

Quelle devrait être la stratégie diplomatique menée par la Grande île ?

Avant de se pencher sur une quelconque stratégie diplomatique, il est impératif de penser prioritairement à une stratégie nationale. L'on se presse pour séduire les autres, mais il est à déplorer que la vision de société – conforme aux aspirations profondes du peuple malgache – est manquante. Le développement humain escompté correspond à un épanouissement et au bien-être de chaque Malgache.



Andriamanambe Raoto

divulgué les comptes rendus détaillés de l'ensemble des opérations liées à l'organisation du Sommet, permettant une consultation publique des dossiers.

PAR AILLEURS, DANS CETTE FERVEUR

des organisateurs, Hery Ramiarison, professeur en économie, met un bémol concernant le discours officiel lié aux bénéfices économiques du Sommet. L'enseignant-chercheur concède une retombée ponctuelle, « *mais qui n'a pas d'effet à long terme pour le développement économique. Seule la mise en place d'une politique de développement peut nous sortir de notre marasme actuel* », tempère-t-il. Les rencontres entre les secteurs privés de certains pays présents à Madagascar pourraient contribuer à concrétiser la remarque de Hery Ramiarison. C'est le cas du rendez-vous entre les opérateurs économiques malgaches avec leurs homologues marocains. Au-delà de la série de signatures d'accords entre Madagascar et le Maroc, un haut responsable d'un groupement économique confie la nécessité d'une meilleure organisation des rencontres en amont. Il regrette l'absence d'échanges préalables entre les opérateurs économiques des deux

pays, pour un meilleur ciblage des partenaires au moment de la rencontre. Un autre aspect, qui entache le Sommet, concerne le peu d'affluence au niveau de la participation des hauts dignitaires des pays membres. Cette tendance avait déjà été aperçue lors du Sommet du Comesa en juillet 2016. Le Sommet d'Antananarivo enregistre l'une des plus faibles affluences en termes de participation des chefs d'État et de gouvernement. Les autorités avaient tablé sur la présence de 30 à 35 chefs d'État et de gouvernement pour les 80 pays membres et observateurs de l'organisation.

AU FINAL, LE RENDEZ-VOUS n'a enregistré « qu'une » vingtaine seulement, soit une performance en dessous de la moyenne, établie entre 25 et 26. Et ce, malgré la présence du président français François Hollande et du Premier ministre canadien Justin Trudeau, en tête des pays contributeurs de l'organisation ou encore celle du président tchadien Idriss Déby Itno, président en exercice de l'Union africaine. Pour diverses raisons, quelques uns des chefs d'État n'avaient pas pu, ou n'avaient pas souhaité, venir à Antananarivo. Madagascar a subi les contre-

coups de certaines situations lors du précédent Sommet à Dakar. Mais cela n'explique pas tout et ce, malgré les efforts de *lobbying* déployés par Michaëlle Jean pour la réussite de « son » premier Sommet en tant que secrétaire générale de la Francophonie. Pour la Grande île, l'absence d'ambassadeurs auprès des pays ciblés pourrait expliquer, du moins en partie, le handicap de la démarche de plaidoyer pour un meilleur succès diplomatique du rendez-vous, à travers un nombre important des dirigeants des pays qui auraient pu se déplacer à Antananarivo. « *Madagascar et la Francophonie ont marché ensemble et côte à côte tout au long de l'organisation, c'est pourquoi le succès a été énorme* », a déclaré Michaëlle Jean, en clôture de l'évènement. Malgré le succès incontestable des Sommets organisés, la vraie réussite devrait reposer sur les concrétisations des démarches effectuées. Diplomatiquement, la Grande île en a cueilli les fruits, mais la population reste sur sa faim. Pour le moment, espérons-le. À Paris, lors de la conférence des bailleurs, le numéro Un de l'État malgache avait expliqué : « *Je n'ai qu'une ambition pour mon pays : réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de mes compatriotes* ». **P**

Andriatina Ratovondrahona, reçu vin sur vin

Andriatina Ratovondrahona fait partie de cette nouvelle génération de jeunes entrepreneurs malgaches qui ont les dents longues. Un portrait du fondateur d’Ampalia, à savourer sans modération.



Andriamanambe Raoto



Gino Ramiadamahefa

Son look est svelte. Sa démarche ressemble à celle d’un de ces dandys que l’on aperçoit dans les pubs à la télé. Pas le temps de souffler. C’est le signe de l’hyper activisme du jeune patron d’Ampalia. Quand Andriatina Ratovondrahona est à Antananarivo, ses rendez-vous sont calés à la minute près. Mais pour revenir sur son succès, il donne le temps de retracer son chemin.

IDÉE

Il est fier d’être un « produit » de l’École Polytechnique d’Antananarivo, où il a suivi un cursus en Génie chimique, avec le diplôme d’ingénieur obtenu en 2012. « Être ingénieur pour moi, n’équivaut pas seulement obtenir un diplôme ou avoir une bonne place dans une entreprise. C’est un défi qui mène à l’entrepreneuriat », explique-t-il avec un ton accord assorti à son accent du « vakinà », reconnaissable entre mille. Il est issu d’une fratrie de cinq enfants dans cette région productrice de Madagascar. De ses terres fertiles ont germé une idée qui ne le quittera plus : valoriser les fruits qui y abondent. D’ailleurs, son thème de mémoire s’articulera autour de la valorisation de l’ampalibe (le fruit du jacquier) en vin, en fruit confit et en pâte de fruit. Cette idée sera constamment chevillée à son corps. Néanmoins, son désir se heurte à la violence de la réalité et aux difficultés inhérentes à la création d’entreprise dans la Grande île. Il doit se rendre à l’évidence et chercher du travail car les soutiens financiers ne se bousculent pas au portillon pour concrétiser son projet. Il évoque amèrement que « les banques et les microfinances ne prêtaient pas d’argent à moins que le projet n’ait été sur route depuis deux ans. Il a fallu débiter petit à petit, avec les moyens du bord. »

RÊVE

Les débuts ont été rudes pour Andriatina Ratovondrahona. « Il me fallait du matériel, des équipements de production, des appareillages pour l’élaboration du vin... » Une fois son Diplôme d’études approfondies (DEA) en poche, en décembre 2014, il décide de mettre en sourdine son rêve pour intégrer une entreprise à Fianarantsoa. Puis, il rejoint les rangs de la Socota dans sa ville natale à Antsirabe. L’année 2016 sera charnière. Tout comme le vin, son concept arrive à maturité. « Ayant effectué des recherches pendant quelques années sur la valorisation des fruits, notamment sur sa transformation en vin, c’était comme une évidence pour moi d’en faire un métier », assure-t-il. Il prend part au concours Total Startupper 2016 et fait mouche. Il obtient la deuxième place avec son projet Ampalia. La dotation financière et l’appui technique lui permettront de toucher enfin du doigt ce rêve qu’il a caressé depuis sa tendre enfance. « Mon père est un artisan ébéniste qui a consacré sa vie à l’artisanat. Il fut pour moi une source d’inspiration pour me lancer dans l’entrepreneuriat », explique-t-il. Aujourd’hui, les vins de fruits Ampalia tracent leur route, lentement mais sûrement.

CIRCUIT

Le jeune patron fait face également aux turpitudes inhérentes au monde des affaires, mais n’en démord pas pour autant. « Entreprendre n’est pas une chose facile, les défis et les obstacles s’enchaînent dès le début. C’est un combat passionnant jalonné de découvertes et de leçons. » Dans un futur immédiat, il veut accroître le circuit commercial de ses produits à travers les cafés, les hôtels, les restaurants... Andriatina Ratovondrahona ambitionne surtout d’inaugurer son propre atelier

de production, une étape cruciale dans la suite des activités d’Ampalia, qui aspire à étendre son marché sur tout le territoire national. Dans ce sens, le jeune patron compte sur l’appui de l’État. « Il a un rôle majeur à jouer dans la promotion de l’entrepreneuriat à Madagascar. Les pouvoirs publics doivent avoir un regard particulier pour les jeunes créateurs d’entreprise par le biais de formation, de soutiens matériels, de financements, des facilitations en taxes et impôts... » Malgré sa relative jeunesse, Andriatina Ratovondrahona est déjà confronté aux problèmes intrinsèques au secteur du vin à Madagascar. « Plusieurs entreprises locales ont dû fermer leurs portes à cause des droits d’accises trop élevés qui sont appliqués », soupire-t-il. Le combat est encore long pour le patron d’Ampalia, malgré un cursus réussi. « N’abandonnez pas, car le début est souvent le moment le plus difficile », conclut-il. P

en 5 dates -

- 2007 | entrée à la prestigieuse École supérieure polytechnique d’Antananarivo à Vontovorona
- 2014 | essai concluant sur diverses variétés de fruits transformables en vin
- 2014 | première bouteille de vin de litchi vendue
- 2016 | seconde place lors du concours Total Startupper
- 2016 | participation au Salon de l’industrie de Madagascar organisé par le SIM





changement climatique

Un appel pour un engagement politique maximal

Même si la COP22 (Conférence des parties) a débouché sur des mesures limitées, les négociations ont porté sur la concrétisation des Accords de Paris. Une avancée non-négligeable.



Hajatiana Randrianomenjanahary



Toky Rajaona

Vendredi 18 novembre. Les délégués des 196 parties achèvent leurs travaux après avoir adopté la *Proclamation de Marrakech*, que l'on pourrait assimiler à la « vision de Marrakech ». La veille, ils avaient entériné ce document cadre issu des travaux de la COP22. La *Proclamation de Marrakech* est considérée comme étant « un moment politique fort », après deux semaines de négociations techniques. L'ensemble des participants à la conférence a réclamé à cor et à cri « l'engagement politique maximal » contre le réchauffement climatique.

« *NOUS, CHEFS D'ÉTAT, de gouvernement, et délégations réunis à marrakech, (...) appelons à l'engagement politique maximal pour lutter contre le changement climatique, c'est une priorité urgente* », peut-on lire sur le document. La COP22 a marqué un grand tournant dans l'action en faveur du climat et du développement durable. Les pays développés vont mobiliser près de 100 milliards de dollars par an pour les pays en développement d'ici 2020. Cela concrétise la promesse faite dès 2009 à la conférence de Copenhague. « *Une action et un soutien supplémentaires pour le climat, bien avant 2020, en tenant compte des besoins spécifiques et des circonstances particulières des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques* », sont réclamés.

MAIS QUE SIGNIFIE VRAIMENT cet appel à un engagement politique maximal ? Il est destiné aux parties prenantes pour renforcer et soutenir les efforts afin d'éradiquer la pauvreté, d'assurer la sécurité alimentaire de la population et de prendre les mesures nécessaires pour faire face aux défis

du changement climatique. La délégation malgache a insisté sur la nécessité d'intervenir dans les secteurs de la nutrition et de l'agriculture durant les courtes interventions, les 14 et 17 novembre. La *Proclamation de Marrakech* est aussi un appel à renforcer une coopération internationale afin de combler l'écart entre les émissions actuelles et celles requises pour atteindre les objectifs à long terme : limiter la hausse des températures, comme ce qui a été fixé par l'Accord de Paris. Notons que la COP22 a eu lieu avant l'élection de Donald Trump. C'était un paramètre important dans les négociations, le nouveau président américain étant connu pour sa position très climato-sceptique.

LA COP22 À MARRAKECH a revendiqué une politique d'augmentation des financements, des flux et de leur accès, avec une amélioration de la capacité et de la technologie, y compris le transfert de ces technologies des pays développés vers les pays en développement. Les acteurs présents dans la capitale marocaine ont demandé à ce que le processus soit opéré en inclusion totale. État, société civile et secteur privé doivent collaborer étroitement pour « *une action et une mobilisation immédiate et ambitieuse* ». Mais comme toute déclaration, ce sont des idéaux à atteindre. L'histoire nous a prouvé qu'entre les promesses et les réalités, les écarts pouvaient être abyssaux. La *Proclamation de Marrakech* n'est qu'un ensemble de mots, d'objectifs et une vision de ce qu'il faudrait faire. Il est impératif que chaque gouvernement établisse des politiques efficaces sur la réduction de la pauvreté, la facilitation de l'accès aux financements, l'inclusion des entités non étatiques et transparence dans les activités pour vraiment participer à sa concrétisation. À Madagascar de saisir cette opportunité. P



ça CHAUFFE pour la PLANÈTE

Ensemble, c'est mieux

Il est primordial que chaque pays constitue des alliances avec d'autres pour renforcer le plaidoyer. Ces alliances sont très importantes dans les négociations durant les COP et bien après. Durant la COP22, Madagascar a raté beaucoup d'opportunités alors que les sommes en jeu ont été énormes. La plateforme *Small islands developing states* (SIDS) - ou l'alliance des petits États insulaires en développement - a vu le jour durant cette réunion. Elle vise à atténuer l'impact de l'effet du réchauffement climatique dans ces territoires et à limiter la montée du niveau de la mer. Comme Madagascar n'est pas une petite île, elle n'a pas pu l'intégrer alors que ses côtes et ses coraux sont réellement en danger.

Le Giec au chevet

Chaque territoire est affecté spécifiquement par le changement climatique selon ses caractéristiques géographiques, économiques et sociales. Cette vulnérabilité est définie et évaluée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). Cet organisme intergouvernemental a pour but d'expertiser l'information scientifique, technique et socioéconomique qui concerne le risque de changement climatique provoqué par l'homme. Les documents produits par le Giec servent de référence dans le cadre des négociations internationales sur les gaz à effet de serre, principale source de hausse de la température planétaire. Il a notamment alerté sur le fait que la concentration de l'atmosphère en CO2 est plus élevée qu'elle ne l'a été sur les 800 000 dernières années. Ce qui entraîne un changement climatique.

Savoir négocier

La Grande île subit de plein fouet le changement climatique. Il est donc légitime qu'elle réclame plus de financement au niveau international. Une solution pour elle est d'utiliser au mieux l'alliance africaine sur la résilience climatique. Notre séparation avec le continent nous écarte géographiquement, mais ne devrait pas nous empêcher d'utiliser au maximum notre appartenance à cette coalition africaine. Madagascar a besoin de se faire plus remarquer dans les alliances africaines pour tirer un maximum d'avantages des COP. Les jeunes leaders malgaches doivent également s'aguerrir pour qu'ils puissent devenir des forces de persuasion durant les négociations des COP. La coalition africaine forme des jeunes négociateurs pour porter la voix des pays africains dans les années à venir.

Les perspectives en filigrane

Il y a fallu 21 COP pour que les États accordent leur violon pour vraiment lutter contre le changement climatique. Si la COP21 a été décisive, la COP22 était une confirmation de l'accord de Paris même si elle a été quelque peu atténuée par l'élection de Donald Trump. Les COP qui vont suivre seront consacrées au bilan annuel et au plan de travail pour l'année suivante. Dans le futur, les négociations seront plus axées sur les questions financières, d'où l'importance pour un pays comme Madagascar de savoir convaincre. Bien qu'utiles, les COP doivent maintenant laisser le champ à la mise en œuvre dans les prochaines années, pour des résultats palpables. Moins de réunions, plus d'actions.



États-Unis

Dans le monde de Donald Trump

Dès son premier discours de président, Donald Trump concrétise la rupture avec ses prédécesseurs. Analyse du saut des États-Unis et de la planète vers l’inconnu.

- Marcus Schneider et Andriamanambe Raoto
- Catmouse James

Le poing est serré. Le ton ferme. La posture adoptée ressemble à celle d’un homme en campagne. Le slogan « *America first* » (« L’Amérique d’abord ») est martelé. Il résume la « *nouvelle vision qui gouvernera le pays* ». Dorénavant, les États-Unis se concentreront sur eux-mêmes, d’abord, avant de penser aux autres.

DÈS JUILLET 2016, LE TRÈS SÉRIEUX *WASHINGTON POST* a qualifié le nouveau président américain de « *menace singulière pour la démocratie américaine* ». En novembre, ce candidat issu du sérail républicain a gagné la majorité des grands électeurs. Ceci malgré le fait que sa concurrente, Hillary Clinton, ait obtenu presque trois millions de voix de plus que lui. Le système électoral américain, datant du 18^e siècle privilégie les États à faible population (en majorité les États esclavagistes de jadis). Il se heurte ainsi aux exigences les plus basiques d’une démocratie et met en question le fameux principe de la constitution que « tous les hommes sont créés égaux ». Le jugement du *Washington Post* n’en est pas moins correct, après les élections. Donald Trump ne représente pas uniquement une menace pour la démocratie américaine, mais aussi – sinon plus encore – pour le monde entier. Malgré les critiques acerbes que la domination des États-Unis a suscitées depuis 1945, la « *pax americana* » était pour une grande partie de la population mondiale une hégémonie assez inoffensive.

LES ÉTATS-UNIS GARANTISSAIENT UN CERTAIN ORDRE mondial fondé – malgré des déviations empruntées en cours de route – sur un système de valeurs universelles. C’est pourquoi le monde a pu s’accommoder de cet ordre et de l’extrême domination d’un seul pays, à



la fois du point de vue politique, économique et militaire. Il est aussi vrai qu’une très grande partie des États du monde (surtout d’Europe et d’Asie, beaucoup moins d’Amérique Latine et d’Afrique) s’accordaient avec l’hégémonie américaine non pas du fait de leur puissance militaire, mais surtout par la conviction que l’ordre mondial garanti par Washington leur profiterait aussi, ou serait au moins plus avantageux que toute autre alternative. Ainsi, maintenant que ce système de valeurs universelles est remis en question, l’Amérique, dotée de ses capacités formidables, devient une menace non seulement pour ses concurrents, mais aussi pour ses alliés.

D’AILLEURS, DÈS QUE LES TENDANCES DE LA VICTOIRE de Donald Trump se sont dessinées, l’ambassadeur en poste à Madagascar, Robert Yamate, se voulait être rassurant. « *Je ne m’attends pas à beaucoup de changement en ce qui concerne notre politique envers Madagascar. Les républicains et les démocrates se sont convenus depuis toujours sur les principes fondamentaux qui continuent à guider les actions américaines* », a-t-il expliqué. Mais la crainte et l’appréhension sont bien réelles pour un pays comme Madagascar biberonné aux aides internationales. Le Pays de l’Oncle Sam est un partenaire majeur de la Grande île. Depuis 2014, le gouvernement américain a fourni 39 millions de dollars pour l’aide alimentaire d’urgence dans le Sud de Madagascar à travers l’Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Cette bâtisse qu’est la relation américano-malgache – et plus généralement américano-africaine – risque de s’effondrer. Il y a une menace réelle sur l’*African growth and opportunity act* (Agoa) qui bénéficie à de nombreux pays africains. La suspension de la Grande île de ce régime avait jeté des milliers de Malgaches dans la rue, des travailleurs issus notamment des entreprises franches textiles exportant aux États-Unis.

GLOBALEMENT, DONALD TRUMP et le mouvement qu’il a créé représentent la fin de l’universalisme américain et le retour d’un nationalisme exacerbé que ce pays – à la différence de la plupart des pays européens et asiatiques – a dans son histoire, toujours pu éviter. Les États-Unis étaient le monde en miniature, un pays peuplé par des descendants d’immigrés et de réfugiés venus du monde entier, ouverts au monde. Un pays aussi qui a exercé, plus qu’un autre, un énorme attrait sur les citoyens de la planète, et qui était perçu comme une lueur d’espoir par les nombreux immigrés qui souhaitaient réaliser leur rêve américain : vivre à la fois la liberté individuelle et la prospérité économique. Le nationalisme à la Trump se manifeste surtout dans sa litanie de victimisation. Selon le 45^e président américain, l’Amérique – pourtant la première puissance mondiale – est d’abord une victime qui est constamment exploitée. À travers son prisme, son pays serait abusé par la Chine et sa supposée politique commerciale déloyale, par les immigrés clandestins – que le président américain a qualifié de « *voleurs et de criminels* », exploité par le Mexique à travers l’Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), profité par les musulmans qui le détesteraient tous, etc. Comme un remède à cette victimisation, Donald Trump offre un nationalisme virulent, qui ne comporte pourtant que peu de solutions concrètes à part l’invention de boucs-émissaires (immigrés, musulmans, gauchistes, Chinois, la presse, Hollywood, les élites...) et des théories du complot. Dans le cadre de cette vision belliqueuse du monde, il propose une Amérique libérée de toute

contrainte comme les traités et les conventions internationaux et qui utiliserait sa force afin d’asservir le monde. Dans l’imaginaire de Donald Trump il s’agit de gagner le jeu, « *again* ».

À PART CETTE VISION OBSCURE, son nationalisme est avant tout basé sur lui-même et son statut d’homme providentiel qui règlera tout, car il est le plus intelligent, le plus fort, le plus riche et surtout le plus grand vainqueur d’entre tous. Même parmi les dictateurs les plus invétérés du monde, on trouvera difficilement un qui montre un degré de narcissisme similaire au personnage. Malgré l’absence de solutions spécifiées dans son programme, les quelques propos qu’il a proférés, font craindre le pire. Le milliardaire a promis d’utiliser la torture contre des présumés terroristes (bien que cela soit contraire à la constitution américaine). Il a émis le souhait de bombarder le Moyen-Orient afin de vaincre l’État islamique. Il a annoncé qu’il instaurera une interdiction à tout musulman de venir aux États-Unis. D’ailleurs, le décret qu’il a signé le vendredi 27 janvier, interdisant la venue de ressortissants de sept pays à majorité musulmane – l’Iran, l’Irak, la Libye, la Somalie, le Soudan, la Syrie et le Yémen – a fait scandale. En plus de son idéologie de nationalisme extrême et son narcissisme flagrant, ce qui est

encore plus à craindre est son incapacité manifeste de distinguer entre la vérité, les faits et les contrevérités. Probablement aucun candidat dans l’histoire des États-Unis ne s’est servi aussi impunément et sans aucun scrupule de mensonges. On a affaire à un menteur obsessionnel. Il faut ainsi se rappeler que sa carrière politique a commencé par un mensonge : il a relayé que le président Barack Obama ne serait pas né aux États-Unis. Un canular qu’il a entretenu pendant des années et qui a même donné naissance à tout un mouvement raciste : le « *birtherism* ». Une frange importante de la population américaine (blanche), dont Donald Trump s’est fait le porte-parole, et qui n’a jamais accepté qu’une famille de race noire réside à la Maison Blanche.

LA VICTOIRE DE DONALD TRUMP est surtout la défaite de son adversaire. Malgré son agenda suspect il a été élu. En excluant l’hypothèse selon laquelle une grande majorité de la population américaine soit composée de nationalistes extrêmes, on doit se tourner du côté de Hillary Clinton. Probablement plus qu’aucun autre politicien, elle est la représentante par excellence de la continuité et de l’*establishment* politique. Quoiqu’on en pense, elle ne représentait pas le renouveau. Cette femme politique a été présente sur l’avant-scène politique depuis 30 ans et à qui manquait la crédibilité pour proposer une sorte de nouveau « *New Deal* ». Ainsi, la défaite du parti démocrate a aussi été auto-imposée. Les chances de garder la Maison Blanche auraient certainement été plus élevées pour ce parti s’il avait présenté un autre candidat qui aurait incarné de manière plus crédible une rupture avec le système en place. Ainsi, les États-Unis, et par extension le monde, se retrouvent avec un président qui n’a pas les caractéristiques essentielles pour exercer cette responsabilité et qui, en plus de ses défauts de caractère, promeut une vision angoissante et violente de ce que pourrait être ce monde qui nous est commun. Il est à espérer que toutes les prédictions s’avèrent fausses et que, d’une manière ou d’une autre, Donald Trump se transforme en un président responsable et intelligent. Il serait néanmoins plus prévoyant de se préparer au pire. **P**

Changer, se dépasser



 Une chronique de...

Tsilavina RALAINDIMBY

Formé en France en tant qu'animateur de programmes TV, Tsilavina Ralaindimby a été parmi les cadres fondateurs de la Télévision Malagasy où il a travaillé pendant vingt ans (1969/1990). Directeur de la communication des grands événements internationaux, il a travaillé en tant que Consultant en communication dans les domaines du développement social et surtout de l'environnement pour différents organismes. Ministre de la Culture et de la communication (1993/1995), il a fortement impulsé l'ouverture du paysage médiatique.

Les acquis de 2016 placent 2017 sous les meilleurs augures. Malgré la déferlante version malgache de l'afropessimisme, savamment entretenue par une partie des médias dominants de la capitale, les trois grandes réunions internationales qu'étaient la session de l'Assemblée parlementaire francophone, le Sommet du Comesa et celui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se sont déroulées dans les meilleures conditions suivant le principe édicté par le Président de la République : « *Nous ferons avec ce que nous sommes et ce que nous avons* ». Ce fut, avec les relais médiatiques mondiaux, la consécration du retour de Madagascar dans le concert des Nations.

L'accord de Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI en juin 2016 a ouvert les portes aux appuis financiers des partenaires au cours de la Conférence des bailleurs et investisseurs (CBI) de Paris en décembre 2016. La réalisation du Plan national de développement (PND) était évaluée à 5,4 milliards de dollars. Au total, les partenaires ont annoncé 6,4 milliards de dollars de financement. Avec les investissements annoncés, et déjà en hausse, par le secteur privé national et international, le cap des 10 milliards de dollars est largement dépassé. Les médias nationaux en ont parlé peu ou prou, mais les discours prononcés par les partenaires à Paris ont tous salué les efforts déjà accomplis par Madagascar en matière de gouvernance globale, financière en particulier. Le président de la République a maintes fois souligné que nous entreprenons les réformes, autant sinon plus, pour nous-mêmes que pour rassurer les partenaires. Certes, ce qui reste à faire est de loin plus important que ce qui a été fait. Mais toute personne de

bonne foi reconnaît qu'on ne corrige pas en trois années les scories enkystées dans les esprits et les pratiques de plus de cinquante années d'errance politique, dont cinq années de crise profonde, d'anomie intégrale.

Les chiffres énoncés ont de quoi donner le tournis. Or, c'est justement le moment de garder la tête froide, d'avoir la lucidité et la volonté chevillées au corps. Globalement, il est maintenant question de la capacité et de la qualité d'absorption des financements. Dans tous les secteurs, les dispositions et les procédures administratives, côté partenaire comme côté malgache, doivent être au service de l'avancée des actions et non les ralentir dans un parcours du combattant épuisant. Sans pour autant sacrifier la transparence et le contrôle des opérations. À tous les niveaux, une nouvelle intensité de travail sur la durée va être indispensable pour dépasser la limite de capacité de décaissement de Madagascar plafonné depuis et au mieux à 500 millions de dollars par an. Les financements annoncés pour la période 2015/2019 supposent une moyenne de décaissement de 1,5 milliard de dollars par an. Au-delà des questions administratives et techniques, c'est aussi et surtout une affaire d'hommes et de femmes, motivés ou non pour le changement, par un nouveau cap. Les enjeux ont une dimension humaine. « *Soyez le changement que vous voulez voir autour de vous* », disait Gandhi. Une prestigieuse marque automobile affirme de son côté : « *La seule course qui ne finit jamais : se dépasser* ». Changer, se dépasser, voilà bien les mots-clés d'une nouvelle page que nous pouvons, que nous devons écrire ensemble. Les défis sont au-delà des intérêts particuliers, des individus et des calculs égotiques. Sans optimisme béat ni pessimisme fossilisé, il nous faut nous débarrasser de nos peurs, libérer l'imagination et les énergies refoulées, agir en pensant à ce qu'écrivait au 13^e siècle le poète Rumi : « *C'est le temps qui dévoile les possibilités cachées de toute chose. La possibilité de changer les conditions présentes est la plus grande valeur et la plus grande richesse de l'homme* ». **P**



L'opinion exprimée est individuelle et n'engage que son auteur

industrie 2016, une année positive



42 industries du secteur privé ont été créées en 2016. C'est le bilan établi par le ministère de l'Industrie et du développement du secteur privé (MDISP). Pour le département ministériel, la réouverture de la Sirama est l'un des faits marquants dans le volet du développement industriel local. Pour 2017, la promotion de l'entrepreneuriat rural et l'appui aux jeunes entrepreneurs malgaches figurent parmi les priorités. Des bourses d'études sont également prévues.

La Sekrima appelle au changement
« *La proportion de la population disposant de moins de deux dollars par jour est d'environ 90%* », souligne la Confédération des syndicats chrétiens malgaches (Sekrima) dans sa rétrospective 2016. Elle tire la sonnette d'alarme pour que chacun change de paradigme face à cette précarité qui sévit au bout de 57 années d'indépendance.



environnement Une stratégie nationale Redd cette année

À travers le Forests carbon partnerships fund (FCPF), 3,8 millions de dollars ont été octroyés par la Banque mondiale, pour permettre à Madagascar d'élaborer sa stratégie nationale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts (Redd). Pour ce faire, le pays mène diverses études, a établi la plateforme Redd et mis en place les Groupes techniques carbone et sauvegarde. Madagascar prévoit de boucler cette stratégie cette année.

commerce La Chine partenaire majeur de Madagascar

2 085 milliards d'ariary de produits ont été importés de Chine en 2016, selon la Direction générale des Douanes. Ce qui la place au premier rang des pays fournisseurs de la Grande île. Cependant, seuls 552,8 milliards, soit 8% des exportations malgaches, ont été destinées au marché chinois cette même année.



Le privé en hausse
Après deux rencontres, le patronat et les représentants des travailleurs du secteur privé sont parvenus à un point d'entente. Le salaire du secteur privé sera majoré de 8% cette année. Néanmoins, bon nombre d'entreprises ne s'y conforment pas malgré cette convention établie annuellement.

Le renflouement des caisses de retraite à réduire
Le gouvernement prévoit de réduire de 50 milliards d'ariary par an les subventions allouées aux caisses de retraite à partir de cette année. Ces subventions créent, en effet, un énorme gouffre financier. Elles sont passées de 97 milliards en 2013 à 250 milliards en 2015, puis à 290 milliards d'ariary en 2016.

chiffres

2

compagnies

sont en lice pour devenir le partenaire stratégique d'Air Madagascar : Air Austral et Ethiopian Airlines

500

ariary

certaines coopératives ont augmenté leur ticket de bus

2,7

millions USD

le montant des fonds octroyés par les États-Unis pour lutter contre la famine

fiscalité

Au nom du père et du fisc



 Hilda Hasinjo
 Ministère des Finances et du budget

Élargir les différentes composantes de l'espace budgétaire et réduire les distorsions fiscales. Tels sont les défis. Les comptes sont loin d'être bons.

Une taxe sur les animaux domestiques, une autre sur la résidence... autant de dispositions qui ont suscité la grogne de la population vers le troisième trimestre de 2016 et à la veille de la lecture par l'assemblée nationale du projet de Loi de finances 2017.

FAIRE PRIMER L'INTÉRÊT des 23 millions de Malgaches ou se soumettre aux exigences

des bailleurs de fonds ? La question se pose. Au début du mois de novembre 2016, la toile s'enflamme. Pour cause, le projet de Loi de finances 2017 vient d'être présenté. Et son contenu n'enchantait guère les citoyens. Dans le volet fiscalité, diverses taxes ont été mises en évidence : le petit peuple doit payer plus. Désormais, si l'on se fie à cette prévision budgétaire, les propriétaires d'animaux domestiques, notamment des chiens auront à payer 5 000 ariary par ani-

mal. Chaque citoyen âgé entre 21 et 60 ans devrait également s'acquitter d'une taxe de résidence pour le développement, à verser auprès des collectivités territoriales décentralisées. « Nous ne savons même pas à quoi les taxes et les impôts que nous avons versés depuis toujours ont servi. Et maintenant, l'on nous demande de verser plus ? C'est injuste », remarque Martin Ratsimason, un artisan des 67 ha. Ce sentiment est partagé par la plupart des contribuables.

LILY RAZAFIMBELO, trésorière du Collectif des citoyens et des organisations citoyennes citée par RFI regrette que « la Loi de finances 2017 prévoit un bon nombre de taxes qui pénalisent les citoyens. On a l'impression que les sociétés sont plus privilégiées, en bénéficiant d'exonération, que l'ensemble de la population ». Pourtant, dans les faits, Madagascar applique encore un taux de pression fiscale faible, à hauteur de 10%, si la moyenne sur le continent africain est d'environ 17%. Au vu de la pauvreté qui sévit actuellement, une augmentation de cette pression serait mal perçue, même si le Directeur général des impôts a annoncé en novembre que ce taux doit augmenter de 0,5% annuellement. « Pour un pays qui sort d'une crise, ce n'est pas une mesure fiscale qui devrait s'appliquer, fait comprendre Rojo Razafindralambo, économiste et enseignant à l'université d'Antananarivo. Au contraire, il faut alléger les taxes pour faire augmenter le pouvoir d'achat et permettre la création de richesses. Pour les entreprises, plus il y a d'impôts et taxes à payer, moins elles pourront investir ». Pour lui, se soumettre à la volonté des bailleurs de fonds ne ferait que pénaliser la population et accroître la pauvreté. Cependant, il s'agit d'une problématique globale. Madagascar fait face à un dilemme cornélien : il veut à la fois attirer les investisseurs – qui sont très regardants en ce qui concerne la fiscalité – et satisfaire les exigences des Partenaires techniques et financiers (PTF). Or pour développer le pays, il ne faut plus seulement se contenter de l'aide publique, les citoyens doivent faire l'effort de participer au financement de leur propre développement.

« **L'ON COMPREND** que l'État ait besoin d'augmenter ses recettes afin de rassurer les PTF comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, mais la meilleure façon d'y procéder est d'élargir l'assiette fiscale », tem-

père l'économiste. Il propose également d'avoir recours aux Bons de trésors par adjudication (BTA). Les bailleurs de fonds ont besoin de garanties qui assureraient que Madagascar serait en mesure d'honorer ses dettes. C'est la raison de leur réprimande sur la gestion des sociétés d'État et la manière dont les fonds sont administrés dans le pays, par exemple. Andriamisa Ravelomanana, un consultant fiscaliste, estime que la responsabilité de l'État s'inscrit également dans le volet de l'éducation. « Les pouvoirs publics devraient faire un effort dans l'éducation des citoyens en termes de fiscalité et déployer plus

de moyens dans le recouvrement afin que tous paient », insiste-t-il. Aujourd'hui, Madagascar a besoin de systèmes d'imposition plus efficaces, plus productifs et plus justes. « La lutte contre la corruption est prioritaire. C'est également une des raisons qui font que le recouvrement fiscal à Madagascar est difficile », soutient d'ailleurs le consultant fiscaliste. Le gouvernement doit activement lutter contre la fraude et supprimer les dérogations accordées – parfois en tant que faveurs politiques – à des patrons puissants. L'objectif est de lever le taux d'imposition à travers une assiette élargie. **P**

à la loupe

10,8%

> le taux de pression fiscale

3 431,1

milliards d'ariary

> les recettes fiscales



industries, les vaches à lait

À chacune de ses interventions, le président du Syndicat des industries de Madagascar (Sim), Fredy Rajaonera, le clame haut et fort. L'organisation patronale pèse à hauteur de 25% dans les caisses fiscales de l'État. L'administration publique en a conscience : les contribuables peinent à honorer leurs dus, elle doit donc se rabattre sur ces unités industrielles – en exerçant le maximum de pression sur elles – au risque de faire fuir les investisseurs potentiels et de décourager ceux qui opèrent dans le pays. L'on se souvient qu'en 2013, en pleine période floue de la Transition, une partie des membres du Groupement des entreprises malgaches (Gem) – la principale organisation de patrons à Madagascar – n'a pas versé la TVA. Ce, pour « protester contre l'attitude des dirigeants face à la crise ».

À l'époque, la plateforme du secteur privé avait dénoncé « le manque total de visibilité » et qu'elle doit « de surcroît supporter des charges supplémentaires et subir des contrôles fiscaux incompatibles avec l'état de survie dans lequel elles ont été plongées malgré elle ». La situation n'a pas changé d'un iota. Les contrôles fiscaux servent toujours comme des épouvantails pour intimider les adversaires politiques ou les patrons qui élèvent un peu leur voix. Mais imposer les citoyens et les industriels ne se réduit pas seulement à de



l'oppression fiscale. Il faut mettre en place un vrai contrat social : les contribuables acceptent de payer des impôts s'ils ont une contrepartie comme le développement d'infrastructures, des politiques publiques de santé, d'éducation, une économie qui fonctionne... C'est ce qui fait défaut actuellement alors que d'aucuns estiment que le potentiel fiscal malgache est encore énorme et vaste.

----- R.A.



Andriamisa Ravelomanana

« Les Malgaches n'ont pas une culture fiscale... »

Consultant-fiscaliste et associé dans un cabinet d'audit et de conseil juridique et fiscal, Andriamisa Ravelomanana livre son avis sur la politique fiscale à Madagascar. Interview.



Hilda Hasinjo

politikà L'ÉTAT A MIS EN PLACE DE NOUVELLES MATIÈRES IMPOSABLES DANS LA LOI DE FINANCES 2017. QU'EN PENSEZ-VOUS?

andriamisa ravelomanana Il faut d'abord préciser que bon nombre de ces mesures, comme la taxe sur les animaux domestiques dangereux, ont existé depuis longtemps à l'instar des taxes sur la publicité, taxe sur les eaux minérales. Il s'agit des fiscalités locales qui sont reversées dans les caisses des Collectivités territoriales décentralisées (CTD). Malheureusement, la majeure partie d'entre elles n'ont jamais été appliquées (la loi n°2014-020 relatives aux ressources des collectivités territoriales décentralisées). Cette incurie dans l'application et le recouvrement des taxes locales est principalement due au fait que l'État malgache – au niveau central mais également décentralisé – ne dispose pas forcément des moyens de recensement, de contrôle et de recouvrement. (...) Donc à mon sens, cette Loi de finances n'a fait que rappeler qu'il existe bel et bien d'autres sources d'impôt que les recettes fiscales centrales.

VOUS PARLEZ DES FISCALITÉS LOCALES, COMMENT FONCTIONNENT-ELLES? QUI LES FIXE?

Toutes les ressources fiscales sont fixées par la Loi de finances qui en régle les matières imposables, le mode de recouvrement et le taux. Toutefois, il arrive que les CTD changent les taux ou créent même des rubriques taxables. Ce qui, évidemment, est complètement illégal. D'où, une nécessité de contrôle et de vérification, pour éviter ce genre de gabegie.

PARLONS DE LA PERFORMANCE DE L'ÉTAT PAR RAPPORT AU RECOUVREMENT FISCAL. COMMENT LA PERCEVEZ-VOUS?

Les discussions relatives à la performance de l'État reposent sur le fait que de nombreuses entités se plaignent car elles estiment qu'elles payent plus que les autres, plus que ce qu'elles devraient ou encore qu'elles payent sans contrepartie suffisante. Il est de notoriété publique également que certaines structures ne s'acquittent jamais des impôts et/ou droits de douane ou s'adonnent à la corruption. Un sentiment d'impunité et d'absence de concurrence loyale entre les opérateurs est souvent décrié. Or, le principe de la taxation est de parvenir à une « équité fiscale » et de permettre à l'État central et décentralisé de faire face aux dépenses publiques. Il faut davantage de vérifications et de contrôles, j'insiste là-dessus. Par ailleurs, un bon recensement des contribuables, de bons

échanges d'informations entre les divers services administratifs (au niveau central et décentralisé) et une fiscalité pour tous sont essentiels afin d'éviter de maintenir une pression fiscale élevée sur un faible nombre de contribuables. Le souci d'assurer la redevabilité de l'impôt est également un moyen de garantir une performance fiscale efficace (enseignement, santé, transport, télécommunication, sécurité, accès à l'eau et à l'énergie...). Il est vrai que le taux de recouvrement fiscal (taux de réalisation par rapport au budget) est relativement haut en 2016, mais il faut s'assurer que tous ceux qui devraient s'en acquitter le font réellement. En effet, si le taux de pression fiscale est faible d'une manière générale, les contribuables répertoriés se plaignent que le poids de la fiscalité sur leurs activités soit élevé.

JUSTEMENT, COMMENT S'EN ASSURER?

Les Malgaches n'ont pas une culture fiscale. C'est dans ce sens qu'il faudrait travailler. Il faut les aider à procéder à l'auto déclaration. De cette manière, le rôle de l'État se limitera au contrôle *a posteriori*. Mais pour cela, il faut passer par plusieurs étapes comme sensibiliser, faire connaître les avantages et les usages auxquels sont affectés les taxes locales et impôts nationaux. (...) **P**

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur www.politika.mg



Une chronique de...

Tsoavina RANDRIAMANALINA

Enseignant et chargé de recherche à l'Institut supérieur de la communication, des affaires et du management (Iscam) à Ankadifotsy, Tsoavina Randriamanalina s'est penché sur les questions relatives à l'entrepreneuriat dans ses études. Il en a fait un *leitmotiv*. Doctorant en sciences économiques au sein de l'Université catholique de Madagascar (UCM), il a également suivi des formations en entrepreneuriat de l'Institut francophone pour l'entrepreneuriat installé à Réduit (Maurice) et au sein de l'université Montesquieu Bordeaux IV.

De la culture d'assistanat vers la culture entrepreneuriale

La première question à se poser est de savoir la légitimité de l'acte entrepreneurial au pays, sa désirabilité et sa faisabilité. L'observation de la vie sociale montre que la réussite pour le Malgache est illustrée par la personne qui a fait beaucoup d'études, de préférence à l'étranger, et qui gravit les échelons dans un corps de métier considéré comme bien vu dans la société (médecin, juge...). Par ailleurs, les entrepreneurs qui ont réussi dans le pays sont plutôt soit les Chinois ou les Indo-pakistanaïes dans les provinces, soit les *vazaha*, les héritiers de l'aristocratie *merina* ou les « entrepreneurs par survie » qui n'ont pas pu terminer leurs études et qui ont décidé d'entreprendre pour survivre. Ce qui fait qu'entreprendre n'est pas encore très légitime dans le pays et que le métier d'entrepreneur n'est pas vraiment désiré par sa population. Pour ce qui est de la faisabilité de l'acte, l'État a déjà mis en place l'EDBM qui promet que les opérations administratives dans le processus de création d'entreprise ne devraient pas dépasser les quatre jours. Sur le plan du financement de la création d'entreprise, divers outils sont disponibles, outre le financement bancaire, bien qu'ils soient insuffisants. La seconde question concerne la perception des paradigmes et des dimensions de l'entrepreneuriat par les Malgaches. Le premier volet a trait à la question de l'émergence organisationnelle et de la dimension structurale. Nous constatons qu'à cause de la culture de mendicité et d'assistanat – sans omettre la culture du vol de la part des élites politiques et économiques – la tendance

est plutôt vers la création d'associations (parti politique ou organisation de la société civile) et d'Organisations non gouvernementales (accéder au pouvoir ou avoir des financements), qui ne sont pourtant pas, par essence, des activités créatrices de valeurs économiques. Le second volet évoque les questions de connaissances avec la dimension cognitive combinée avec le paradigme de la créativité et de l'innovation. Le constat est que le système éducatif malgache privilégie plutôt les connaissances théoriques qui ne favorisent pas forcément l'esprit créatif et innovant. Enfin, pour ce qui est de la dimension praxéologique qui encouragerait l'identification des opportunités d'affaire dans le pays, la culture de l'assistanat fait en sorte que la population – habituée à être aidée par les autorités à tous les niveaux – a plutôt tendance à se plaindre des problèmes plutôt que d'en chercher les solutions en y décelant des opportunités d'affaires.

[...] le système éducatif malgache privilégie plutôt les connaissances théoriques qui ne favorisent pas forcément l'esprit créatif et innovant.

« L'entrepreneur, fruit de son milieu et dont l'arbre est la culture entrepreneuriale »¹. Compte tenu de l'arbre planté dans le pays à travers son histoire, il est évident qu'espérer avoir le fruit immédiatement grâce aux différentes activités de diffusion de la culture entrepreneuriale reste utopique. Toutefois, tout espoir n'est pas perdu. Les actions sont à encourager et à intensifier avec beaucoup plus de créativité. Cet esprit devrait distinguer ces entrepreneurs initiateurs au lieu de juste importer ce qui se fait ailleurs. En tout cas, comme il s'agit d'une question culturelle, passer de la culture d'assistanat vers celle de l'entrepreneuriat devrait se faire progressivement. La solution passe obligatoirement par les institutions de socialisation comme la famille, la société, l'école et le système éducatif. **P**

¹ Paul-Arthur Fortin : *La culture entrepreneuriale, antidote à la pauvreté*



L'opinion exprimée est individuelle et n'engage que son auteur



inclusion financière

Favorisée par le boom du *mobile banking*

Réaliser un transfert d’argent depuis son portable, en recevoir... Qu’ils aient des smartphones ou pas, les Malgaches sont devenus des habitués des services de *mobile banking*.



Karina Zarazafy



Henitsoa Rafalia

Le *mobile banking* – paiement par téléphone mobile – a déjà révolutionné les instruments de paiement en Afrique et à Madagascar. Selon une étude menée par la Banque centrale dans le cadre de l’élaboration du Projet de loi sur la monnaie électronique à Madagascar, le taux de bancarisation demeure assez faible (6%).

CE QUI VIENT APPUYER les résultats de l’enquête *FinScope*

qui « met Madagascar à la quatrième place vers la fin parmi les 27 pays africains touchés par l’exclusion financière et enquêtés par le FinMark Trust ». Cette étude constitue, selon le Trésor public de Madagascar, « une étape importante du processus “Making access to financial services possible” (*Map*) qui est un outil de délimitation des niveaux d’accès aux services financiers d’un pays et également un système d’analyse complète de l’environnement glo-

bal, de la demande, de l’offre et de la réglementation ». Cette faiblesse du taux d’inclusion financière dans les pays pauvres s’avère un handicap pour le développement. D’après Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), « l’inclusion financière est l’un des facteurs essentiels d’une croissance forte et régulière ». Face à cette grande faiblesse de la bancarisation et de l’inclusion financière à Madagascar et en Afrique, l’alternative *mobile banking* semble avoir permis d’avancer assez rapidement vers un accès plus facile aux services financiers.

DANS SON ÉTUDE sur la monnaie électronique, la Banque centrale estime que le nombre de comptes de porte-monnaie électronique atteint les 3,9 millions en 2016. De 2011 à 2016, il est passé d’un peu moins d’un million à quatre millions et 123 736 comptes sont actifs en 2011 contre 741 116 en mars 2016. Le volume de transactions financières à cette même période est passé de 314 milliards d’ariary à plus de 836 milliards d’ariary. Ce qui démontre une grande vigueur dans l’usage des services financiers par le biais du téléphone mobile. De l’inclusion financière, par extension. Gil Razafintsalama, du Groupement des opérateurs des technologies de l’information et de la communication (Goticom), estime que le « *mobile banking a rendu faisable les transactions bancaires. Il est possible de transférer de l’argent de banque à banque et de compte à compte en usant du téléphone mobile comme moyen de transfert* ». C’est la raison pour laquelle, les trois grands opérateurs de télécommunication à Madagascar, Orange, Airtel et Telma, travaillent en partenariat avec les banques pour promouvoir ce type de service financier. Chacun veut y tailler sa part du gâteau. De grosses sommes d’argent sont en jeu dans le cadre de ces transactions financières via la téléphonie mobile. Malgré la modestie de chaque tran-



à la loupe

6%

> le taux de bancarisation à Madagascar

4 millions

> le nombre de porte-monnaie électroniques

saction traitée, les volumes concernés sont vite devenus gigantesques. Néanmoins, cela n’est pas encore profitable aux caisses de l’État, « à défaut de réglementation » comme le regrette Andriampeno Ramiliarison, économiste membre du Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (Crem). « *Le mobile banking est encore imputé à l’activité de télécommunication, explique l’économiste. Ce qui signifie que sur ces grands volumes de transactions, l’État ne perçoit que les droits d’accise.* » De ce fait, les crédits sont encore extrêmement élevés.

L’INSTAURATION D’UNE LOI sur la monnaie électronique est donc une priorité. « *Si elle est adoptée, ces transactions financières seraient considérées comme une activité des opérateurs. Ce qui signifierait qu’elles seront imposables comme tout autre service financier offert par un établissement financier* », glisse Andriampeno Ramiliarison. Si on avance vers cette tendance, l’opérateur de télécommunication – opérateur de *mobile banking* actuellement – deviendra un Établissement de monnaie électronique (EME). Ce qui consisterait à créer une activité financière au sein de l’entité. Le retard du système bancaire va en partie faire le succès du *mobile banking*. Ce nouvel instrument apporte à la population un accès plus facile, plus sécurisé



transactions via mobile, des factures salées

et moins onéreux aux opérations très courantes que sont les transferts à la famille. Il permet aussi l’introduction d’autres services comme le paiement de factures et d’achats chez des commerçants puis, plus récemment, les transferts. Néanmoins, les balises doivent être renforcées. Andriampeno Ramiliarison opte pour une réglementation du système en faveur de l’État et des usagers. Car cela permettrait, selon lui, « *d’avoir une excellente traçabilité des transactions et donc une meilleure sécurisation des placements des usagers* ». P

interconnexion, une réalité

Depuis 2010, trois banques ont été autorisées à émettre de la monnaie électronique, en partenariat avec les opérateurs de téléphonie. La demande de ces services s’accroît peu à peu, le nombre des abonnés actifs atteignant environ 10 % de la population. L’accroissement du secteur devrait être dopé à travers l’interconnexion des services *mobile money* des opérateurs locaux. Une grande avancée en Afrique.

Si le *mobile banking* est plus accessible et plus pratique pour les usagers, il n’en reste pas moins que les frais appliqués sont souvent exorbitants par rapport aux banques traditionnelles, même si ces dernières appliquent aussi diverses chausse-trappes financières. Pour les opérations de *mobile banking*, à chaque transfert les opérateurs prélèvent une certaine somme qui peut paraître minime pour les petites transactions, mais il peut devenir énorme si de grosses sommes sont manipulées, même si le Trésor public, souligne dorénavant que « *tout propriétaire d’un téléphone portable dispose instantanément de services financiers bien moins onéreux* ». Néanmoins, à chaque opérateur, sa stratégie. Chez les uns, en dessous d’un certain seuil, les frais appliqués pour les transferts sont gratuits. Chez d’autres, la facture est toujours salée. Malgré ce petit écueil, le *mobile banking* est une opportunité potentiellement révolutionnaire pour les populations non bancarisées. Il offre la possibilité d’accéder à des services financiers élémentaires, comme les dépôts et les transferts, à partir de n’importe quel téléphone mobile sans avoir besoin d’un compte bancaire classique. Il bouscule également les usages traditionnels de la circulation de l’argent. Ce succès est dû à la simplicité et au faible coût des technologies sur lesquels le *mobile banking* est adossé. En effet, la grande majorité des services utilise l’*Unstructured supplementary service data* (USSD) comme technologie. Ce protocole, comparable à celui utilisé pour l’envoi de SMS a pour principal avantage d’être compatible avec 99% des mobiles en circulation. Le pas que les opérateurs locaux n’ont pas encore franchi concerne la mise en place de prêts. Au Kenya, les services de prêts des banques commerciales utilisent désormais principalement les téléphones mobiles pour accorder des fonds aux emprunteurs.

----- K.Z. & R.A.



vindictes populaires

Le « talion » d’Achille de la société

À défaut de l’application de la loi, la loi du talion prévaut. Les justices arbitraires ramènent notre société à l’état barbare. Zoom sur un phénomène social inquiétant.



Hilda Hasinjo



Henitsoa Rafalia

Vangaindrano, dans le Sud-Est de Madagascar. 11 janvier. Une jeune fille est assassinée de manière atroce à Lopary. Ses bourreaux enfouissent par la suite son corps dans la boue. La gendarmerie arrête trois individus soupçonnés du meurtre. La foule réclame la tête du trio. Les forces de l’ordre refusent. La ville explose. L’état de droit est une nouvelle fois mis à mal. La situation dans cette ville est l’acmé d’une ambiance explosive généralisée dans toute l’île.

POURTANT, LE 10 JANVIER, le secrétariat d’État chargé de la Gendarmerie publie un communiqué. Il fait savoir que l’entité travaillera jour et nuit pour réduire, voire éradiquer, les vindictes populaires. Un fléau touchant le pays et qui a tendance à s’aggraver. En attestent les chiffres effrayants sur ces trois dernières années. En novembre, la Commission nationale indépendante des droits de l’homme (CNIDH) avait déjà dénoncé une situation qualifiée d’« effrayante ». En 2016, ils atteignent un pic avec 40 cas répertoriés à travers tout le pays. Le nombre de personnes lynchées, victimes de coups et blessures – souvent brûlées

vives – n’est pas non plus moins important. Ajoutez à cela les réseaux sociaux qui en font un caisson de résonance morbide. 139 morts ont été enregistrés ces trois dernières années, dans un pays se disant démocratique. Dans la plupart des cas, il s’agit de présumés criminels et de bandits de grands chemins multirécidivistes. La population voulait régler leur compte pour de bon et elle a choisi la loi du talion. Vers la fin de 2016, deux cas à part ont attiré l’attention. Une femme a été brûlée vive après avoir profané un lieu de culte traditionnel dans le Sud-est du pays. Le 29 décembre, un chef de poste avancé de la Gendarmerie nationale a payé le prix fort, en voulant protéger un présumé assassin, mis en détention sous sa juridiction. Déchaînée, la population s’en est prise à sa personne. L’institution étatique est touchée en plein cœur.

CHACUN TENTE DE DONNER SA VISION sur ce phénomène qui gangrène le pays. Pour Lydia, une femme au foyer de 45 ans victime d’un vol à l’arrachée à Analakely il y a quelques semaines, elle se dit être d’accord avec la justice populaire. « *Les malfaiteurs courent toujours les rues et ne sont pas prêts d’abandonner leur*

mauvaise habitude. Autant priver la société de leur existence nuisible », lance-t-elle amère et écœurée. Et la quadragénaire ne semble pas être la seule à penser que les malfaiteurs méritent la peine maximale. « *Ceux qui sont pris en flagrant délit, tuez-les* », avait lancé sèchement le député élu à Vohibato, Jean Martin Randrianatoavina, dans son discours lors de son passage dans la commune de Vinanintelo au mois de mars 2016. Des propos explicites qui pourraient officiellement encourager les justices sommaires. Officiellement, toutes les entités de la nation sont hostiles à cette forme de justice expéditive. Les autorités religieuses, le gouvernement, les différents observatoires et les associations œuvrant dans les droits humains ont déjà condamné avec vigueur ces actes de barbarie, qui qu’en soient les victimes. Arson Ndimbizandry, anthropologue social, y est également fermement opposé. « *L’organisation sociale malgache est dictée par la cohésion et les liens de parenté. La justice populaire ne se manifeste que dans un village ou dans une communauté où le système judiciaire est jugé non expéditif* », argue-t-il. Pour lui, la société malgache opère par inclusions et exclusions. « *Elle oppose le « nous » à autrui*

« dans tous les domaines, en définissant les individus selon les multiples groupes structurés qui les englobent, tout en les opposant aux autres groupes similaires. Un membre de la communauté qui fait une transgression à des règles est immédiatement en opposition par rapport au « nous » ».

LA DÉRÉGULATION SOCIÉTALE est pointée du doigt par l’anthropologue. « *La société entière peut être en état de faute lorsque les mécanismes régulateurs en sont rompus. L’état de crime entraîne la fin de l’ordre de l’organisation sociale basée sur la parenté, la fin de la sécurité de chaque membre de la société. Bref, le dérèglement général.* » Cette explication trouve un certain écho auprès de Hajo Andrianainarivelo, président du parti Malagasy Miara-miainga (MMM). L’opposant déclaré au régime avertit que « *la multiplication de ces justiciers privés présage une grande révolution sociale qui ne dit pas son nom. Dès lors que l’on s’attaque à des infrastructures ou aux agents de*

l’État, cela marque un réel dégoût et un ras-le-bol envers tout le système ». Cette sonnette d’alarme s’adresse aux dirigeants qui, d’autant plus, sont restés silencieux, presque passifs, par rapport à la situation. Les seules réactions entendues jusque-là sont celles du Premier ministre Solonandrasana Mahafaly, après les incidents de Mananjary, et celles de la Gendarmerie qui a promis de ne pas laisser impunis ces délits collectifs afin qu’ils ne fassent pas tache d’huile. Mais à entendre le leader du MMM, la seule solution serait de réformer la structure de l’État, sinon d’appliquer à la lettre les textes en vigueur. Une gageure, au vu du délitement sociétal actuel. La justice est l’un des secteurs les plus corrompus. La corruption judiciaire suscite l’impunité et sape l’état de droit. Un système judiciaire à deux vitesses perdure : pour les riches d’un côté, et pour les pauvres de l’autre. Ce qui contribue à creuser une fracture dans la communauté et à alimenter les foyers de tension. Notée 26/100, la Grande île accuse une chute vertigineuse dans le classement mondial de l’Indice de perception de

la corruption (IPC) 2016, et se retrouve à la 145^e place sur 175 États.

ARSON NDIRIMBIZANDRY EXPLIQUE que la seule question de la confiance ou non de la population en la justice ne devrait pas être au centre des débats. Il soutient en effet que la population est un ensemble d’individus qui agit en groupe et en concert. À cet effet, ces individus deviennent une « personne morale », régie par une organisation dictée par les intérêts communs et qui conjugue simultanément sa propre initiative selon l’organisation traditionnelle établie dans sa société et l’initiative de l’État en matière de droit pénal. « *À cause de l’absence ou du retard de l’autorité compétente, l’initiative populaire prend le relais. La justice populaire n’est alors qu’un effet voire même un résultat de la prise de responsabilité de la population frustrée par la transgression à ses propres règles. Le retard ou la lourdeur de la procédure des autorités compétentes - qui sont jugées non expéditives - constitue la raison de la prise de responsabilité de la population* », prévient-il. En somme, les vindictes populaires ne traduisent pas seulement la perte de confiance envers le système judiciaire mais plutôt une absence ou une insuffisance de la justice dans le lieu où l’infraction a été commise.

DE SON CÔTÉ, LA JUSTICE semble ne pas être très concernée par cette problématique. Le ministère de la Justice n’a pas répondu à notre demande de rendez-vous pour recueillir sa version et ses visions. Une conférence de presse devait se tenir vers mi-décembre, afin d’éclairer la position et les mesures prises par le département. Mais finalement, elle a été annulée. Pourtant, Faniry Ernaivo, fraîchement élue à la tête du Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM), rappelle que « *nul ne peut se faire justice à soi-même* ». Elle s’oppose à toute forme de vindicte populaire et soutient que les jugements sont les attributions de la justice. Néanmoins, elle reconnaît que la population a une faible confiance en la justice, mais selon elle, son mandat sera axé sur les travaux qui permettront à la population de retrouver cette confiance à la justice. « *Il est urgent d’élaborer un projet qui vise l’égalité des droits et qui conçoit la nécessité d’une solidarité collective entre les personnes d’une société donnée. La justice sociale n’est qu’une construction morale et politique par l’effacement de la frustration ou le sentiment d’être lésé chez les auteurs de la justice populaire* », conclut Arson Ndimbizandry. Malgré la défaillance avérée de l’appareil étatique, il est urgent de mettre fin à ces résurgences de pratiques moyenâgeuses. **P**

la justice populaire sous plusieurs formes

La justice populaire revêt de nombreuses formes. Il ne s’agit plus seulement de ces lynchages où les victimes sont des personnes, les incendies ou la destruction de biens par la population sont aussi considérés comme des vindictes populaires. Ce sont déjà des manifestations du mécontentement de la communauté et de la lente décadence de l’État de droit. Ces derniers mois, les antennes régionales de la Jirama, les postes de la gendarmerie et les prisons ont souvent fait les frais de ces ires populaires. Mais selon des sources avisées de la gendarmerie, des opérateurs économiques, accusés à tort ou à raison, sont également victimes de ces règlements de compte par les habitants qui détruisent matériels de production ou infrastructures afin de les chasser de leur terre... À Madagascar, les événements d’octobre 2013 à Nosy Be – durant lesquels ont péri deux étrangers présumés trafiquants d’organes et un Malgache

– ont eu une résonnance planétaire. D’autant plus que c’est l’une des rares affaires de justice privée qui ont débouché sur un procès et qui ont eu une suite judiciaire. À l’issue du procès du 10 novembre 2015, quatre hommes ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité, sept à des peines plus légères, vingt-cinq ont été libérés « au bénéfice du doute » et un autre a été formellement acquitté. La portée de la vindicte populaire avait dépassé le seul cadre de la société nosibéenne. L’île avait été classée « zone touristique orange » par la France. Un classement qui a mis à mal la manne financière générée par son tourisme. Loin des tribunaux mis en place dans le cadre de l’état de droit, des citoyens, foulant aux pieds toutes les règles de droit, se font eux-mêmes justice. Cet incivisme, qui se manifeste par des actes violents, est en passe de devenir sous nos latitudes un acte vulgaire, sinon un droit pour certains.

----- **H.H.**



politikà_DEPUIS TROIS ANS, LE BILAN DES VINDICTES POPULAIRES EST EXTRÊMEMENT LOURD. L’ON A L’IMPRESSION QUE CE N’EST QUE MAINTENANT QUE LES AUTORITÉS, DONT LA GENDARMERIE NATIONALE, DÉCIDENT DE RÉAGIR ?

didier paza_Nous avons toujours fait de notre mieux pour mettre fin à ces justices populaires, sinon les amoindrir. Nous avons porté les affaires devant la justice, tout en appréhendant les meneurs de ces actes barbares. Mais c’est bien la première fois que nous avons couché sur papier un projet transversal allant dans ce sens. Rappelons que la mission quotidienne dévolue à la gendarmerie nationale est de mettre fin aux injustices et aux actes malveillants dans la société.

LE 5 NOVEMBRE, UN DE VOS OFFICIERS A ÉTÉ LA VICTIME D’UNE FOULE EN FURIE À MAMPIKONY. LA BRIGADE TERRITORIALE DE LA GENDARMERIE A ÉTÉ MISE À SAC ET BRÛLÉE. CE N’EST QU’APRÈS CET ÉVÈNEMENT QUE VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE PRENDRE À BRAS LE CORPS LE PROBLÈME... QU’AVEZ-VOUS À Y RÉPONDRE ?

De toutes les façons, la gendarmerie nationale paie toujours malheureusement le prix fort lors de ces vindictes

“ **La gendarmerie est entre le marteau et l’enclume**

Les forces de l’ordre sont en première ligne durant les vindictes populaires. Des solutions qui ont fait leurs preuves seront mises sur les rails. Le secrétaire d’État à la Gendarmerie *Didier Paza* nous en livre les détails.

populaires. Nous sommes coincés entre le marteau et l’enclume quand la foule réclame la tête d’une personne incriminée. Il n’est pas rare d’entendre que nos postes avancés sont saccagés, voire brûlés, comme ce fut le cas dans la situation que vous avez décrite. Nous nous efforcerons toujours de préserver la vie des prévenus. Il ne nous appartient pas de les livrer à la foule en colère. C’est ce qu’a fait cet officier à Mampikony de manière héroïque et il l’a payé de sa propre vie. Je tiens à le souligner, ce n’est pas la mort de ce vaillant officier qui nous a incité à prendre des responsabilités *a posteriori*. C’est notre responsabilité quotidienne et nous avons toujours fait ce qu’il fallait faire.

EN QUOI CONSISTENT LES MESURES QUE VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE PRENDRE ?

Il est impensable que les auteurs de ces justices privées continuent à évoluer dans la société comme si de rien n’était, sans payer de leurs actes. Nous allons veiller à ce que justice soit faite dans les règles de l’art. Nous allons les traduire devant la justice. Et pour ce faire, nous allons user des stratégies de dissuasion qui serviront de leçons aux éventuels amateurs de cette pratique barbare. Les arrestations seront dorénavant plus musclées. Les notables qui encourageraient la justice populaire seront arrêtés. Nous

refusons aussi que les justices privées soient un prétexte pour des individus voulant régler des comptes personnels. Mais avant tout cela, des séances de sensibilisation seront organisées au niveau des localités concernées et des unités d’intervention rapide seront mises sur pied afin d’aider à exfiltrer les individus susceptibles de faire l’objet d’une justice populaire vers des lieux plus sécurisés.

LA POPULATION NE CROIT PLUS AU SYSTÈME JUDICAIRE ET ELLE N’A PLUS CONFIANCE AUX FORCES DE L’ORDRE. EST-CE, SELON VOUS, LES MOTIFS PRINCIPAUX QUI ENGENDRENT CES VIOLENCES ?

Le cas n’est pas propre à la Grande île. Les vindictes populaires ont régulièrement lieu dans plusieurs pays d’Afrique. Néanmoins, la gendarmerie nationale œuvre activement pour essayer de redresser la situation. Dans une communication verbale adressée au gouvernement, nous avons invité la justice à travailler en diapason avec nous dans ce sens. D’une part, nous avons demandé un transfert de compétence vers une autre juridiction en cas de menace de justice populaire. De l’autre, les auteurs de ces actes ne doivent bénéficier d’aucune clémence ni de remise de peine.

----- **H.H.**



presse

DÉPENDANCE ET DÉCADENCE DES MÉDIAS

Dominés par les hommes politiques et les hommes d'affaires, les médias ont perdu leur indépendance. Les journalistes sont les seuls à pouvoir sauver la profession. Mais le peuvent et le veulent-ils ?

 Alain Iloniaina

Le journaliste peut-il être indépendant si le journal pour lequel il travaille appartient à un homme politique ou à une personnalité ayant des intérêts politiques et économiques à défendre ?

C'EST L'UNE des questions posées par l'étude sur les impacts de la structure de la propriété des médias publiée en décembre par la Fondation Friedrich Ebert (*Les impacts de la structure de la propriété des médias sur la couverture médiatique, la représentation politique et le travail du journaliste*, voir résumé par ailleurs). La question est cruciale car la qualité de l'information obtenue par le public dépend du professionnalisme du journalisme qui, pourtant, est susceptible de rendre des comptes à un homme politique ou à un homme d'affaires. Car si les hommes politiques ont acquis des

organes de presse, c’est « *pour mieux asseoir leur influence dans le milieu politique et dans le monde économique* », signale l’étude. Le foisonnement des médias que l’on constate ces dernières années, résulte de cette course effrénée aux armements, à l’orée d’une année théoriquement électorale où avoir un organe de presse est déterminant pour répandre les messages politiques. Préserver l’indépendance dans ce contexte est « *difficile mais pas impossible* », répond Mamelaso Ramiarinarivo, directeur exécutif de l’ONG Ilontsera, observatoire des médias. « *Il n’est pas aisé pour le journaliste d’aller à l’encontre des intérêts politiques ou économiques*

[...]
il y a toujours l’ombre
de la main d’un
pouvoir qui traîne
dans les rédactions,
n’en déplaise à leur
rédaction en chef.

imposer l’autorégulation

Face à l’échec de la régulation des médias, l’autorégulation s’impose. L’autorégulation vise à instituer des principes minima en matière de déontologie tout en préservant la liberté des journalistes. Elle correspond à un effort concerté des professionnels du secteur médiatique d’instaurer des directives rédactionnelles volontaires et de s’y conformer dans le cadre d’un processus d’apprentissage ouvert au public. C’est également un mécanisme qui se veut indépendant (...)

In *L’impact de la structure de propriété des médias sur le travail du journaliste*
Lovamalala Randriatavy

aux *tendances politiques affichées* ». Beaucoup d’annonceurs, surtout les annonceurs commerciaux, hésitent souvent à associer leur nom ou leur marque à des organes de presse dont la crédibilité auprès du public, compte tenu de leur tendance politique ou éditoriale, laisse à désirer. Or pour survivre les publicités sont primordiales. D’où l’exercice d’équilibriste difficile auxquels doivent s’adonner les rédactions.

PAR AILLEURS, QUE LES ORGANES de presse aient des tendances politiques n’est pas une situation propre à Madagascar. Qu’ils soient contrôlés par de grands groupes industriels et commerciaux et qu’ils appartiennent à des hommes d’affaires constituent une situation courante même dans les pays occidentaux où démocratie et liberté d’expression connaissent une certaine avancée. L’empire médiatique fondé par Silvio Berlusconi en est un exemple marquant. En restant professionnel dans le traitement de l’information et en respectant les règles journalistiques, en préservant notamment le caractère sacré des faits, « *le journaliste peut parfaitement garder son indépendance dans un journal appartenant à un homme politique ou ayant des intérêts politiques ou économiques à défendre* », soutient Sylvain Ranjalahy. Petit à petit, le champ de diffusion de la presse dans la Grande île ne permet pas à ses acteurs le moindre faux pas quant à la restitution de l’information sans quoi on bascule rapidement dans la manipulation ou la désinformation. Ces arguments ne peuvent toutefois fonctionner que si le propriétaire connaît les enjeux derrière l’indépendance de « ses » journalistes. « *Tout dépend de la personnalité et de l’intelligence du propriétaire, précise notre interlocuteur. L’homme politique n’intervient pas forcément dans la ligne éditoriale du journal s’il comprend que c’est un produit commercial très sensible aux tendances politiques affichées.* » Ne pas intervenir dans le contenu de ses journaux lui donnerait également l’image d’un homme respectueux de la démocratie et de la liberté de la presse. Ce qui pourrait être un avantage pour sa carrière politique. À la base, le rôle exclusif de la presse n’est pas de retransmettre les consignes et les slogans comme les politiques semblent le croire. Par le biais des médias, les hommes politiques espèrent informer ainsi qu’influencer les usagers des médias, autrement dit les électeurs.

MAIS UN ORGANE DE PRESSE a beau vouloir avoir une vocation commerciale, tout en se défendant d’être un journal de parti ou de propagande, il y a toujours l’ombre de la main d’un pouvoir qui traîne dans les rédactions, n’en



© Haritswa Radika

Le foisonnement des titres et des stations n’est pas un synonyme de pluralisme d’idées

pas tout à fait tort quand dans son ouvrage sur la crise de 2009, il se demande « *quel organe de presse malgache va critiquer les services des opérateurs téléphoniques ou des brasseries Star, principales entreprises sans les insertions desquelles il ne pourrait pas subsister* » ? (Madagascar, *Le coup d’État de mars 2009*, éditions Karthala). Il peut certes y avoir des critiques, mais souvent quand les entreprises en question ont cessé d’avoir des contrats avec l’organe de presse, ou quand les patrons ont des désaccords entre eux. Dans beaucoup de cas, les journalistes reçoivent directement les « commandes » d’articles auprès des services commerciaux, et ceux-ci sont validés par l’annonceur avant de paraître. Mais si les supports ne peuvent pas toujours se libérer de l’emprise de leurs propriétaires et de l’intérêt des patrons de presse, « *la qualité de l’information qui parvient au public dépend de l’honnêteté du journaliste et de sa crédibilité* ». Dans la vie d’un journaliste malgache, il n’est pas rare qu’il constate de visu une intrusion directe des pouvoirs, économique ou politique, dans son travail. Mais il peut toujours se prévaloir de la clause de conscience, cette disposition qui lui permet de quitter son poste sans passer par les préavis d’usage et en prétendant même à une indemnité équivalente à l’indemnité de licenciement, comme le rappelle Mamelaso Ramiarinarivo. « *Dans le cas d’un journal de parti ou de campagne, il appartient au journaliste de trancher en son âme et conscience et en toute liberté s’il va continuer ou non* », indique Sylvain Ranjalahy, insistant sur le libre-arbitre du journaliste dans la décision d’obéir ou non aux directives de son patron dans le traitement d’une information. Le nouveau Code de la communication lui permet d’ailleurs « *de s’abstenir d’effectuer tout acte professionnel et, en particulier, d’exprimer son*

déplaise à leur rédaction en chef. Une situation décrite par Christian Chadeaux, ancien rédacteur en chef de *L’Express de Madagascar* puis de *Les Nouvelles*, dans un article publié en 2002 dans la revue *Afrique contemporaine*. Même s’ils ne sont pas tous les jours à la Une des éditions de leur organe de presse, les propriétaires ont souvent leur mot à dire sur quel homme politique peut ou ne peut pas paraître dans leurs journaux. « *Certaines personnalités politiques n’auront jamais leur photo dans le journal parce qu’elles sont des adversaires politiques de notre patron* », confie une journaliste. Dans d’autres cas, c’est le patron en personne qui commande comment traiter une information en fonction de son intérêt du moment, ne laissant au journaliste qu’une marge de manœuvre assez réduite. Les difficultés d’accès aux sources d’information, renforcées par le récent Code de la communication considéré comme liberticide (voir *Politika* #2), sont loin d’arranger une situation déjà peu reluisante. Qualifiée de quatrième pouvoir (cette

appellation, pour qualifier la presse date de 1787, lorsque Edmund Burke lui attribue la fonction de protection des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire) la presse glisse lentement mais sûrement vers le rôle de « méta-pouvoir », comme le qualifie Marcel Gauchet dans son pamphlet « *Contre-pouvoir, méta-pouvoir, anti-pouvoir* », *Le Débat* n°138 aux Éditions Gallimard. Car elle est intimement liée aux pouvoirs (politiques et économiques) qu’elle est pourtant censée observer et critiquer, expliquer et inspecter. Leur destinée est entremêlée.

OUTRE LA PRESSION DU PATRON, il y a aussi les contraintes commerciales dictées par les intérêts financiers de l’entreprise, qui font que les journaux et les journalistes deviennent complaisants à l’endroit des entreprises annonceurs. Actuellement, le produit d’information doit répondre à des exigences formelles de caractère commercial. Et le secteur des médias entend surtout réaliser des bénéfices. Solofo Randrianja n’a



opinion qui soit contraire aux règles d'éthique et de déontologie » sans encourir « aucune sanction du fait de son refus ».

TOUTEFOIS, « **FACE AUX DIFFICULTÉS** de la vie et à la précarité du métier, rares sont les journalistes qui peuvent se payer ce luxe de plaquer du jour au lendemain leur gagne-pain », regrette Mamelaso Ramiarinarivo. Beaucoup préfèrent au contraire garder un poste qui leur ouvre d'autres portes ou qui leur sert de tremplin vers une fonction mieux rémunérée. Cela trahit l'amenagement actuel de la qualité du travail journalistique du fait de la précarisation du métier. Comme le mentionne l'étude sur *Les impacts de la structure de la propriété des médias*, les journalistes, vivant dans un système où information et propagande se confondent, n'hésitent pas à tirer eux-mêmes profit de la situation et en viennent à manipuler les informations et ce, même sans l'intervention des patrons. Il n'est alors pas rare de rencontrer des journalistes qui sont également attachés de presse ou chargés de communication auprès d'une institution publique ou d'une organisation privée, ou qui sont membres des « *pools* » constitués par les services de communication de ces entités. Ces journalistes sont payés plus ou moins régulièrement, soit pour couvrir les activités de ces organisations, soit pour défendre l'image de ces organisations au sein de leur organe de presse. Il est également devenu courant de croiser des journalistes qui, moyennant une certaine somme, publient des articles complaisants à l'égard d'une source, à moins qu'ils n'omettent délibérément de diffuser certaines informations en échange d'un cadeau ou d'espèces pas toujours sonnantes ni rébuchantes. Proximité et connivence ont cours dans les deux milieux. L'intérêt croissant des hommes politiques et des opérateurs économiques pour les médias a amené bien des journalistes à prendre conscience du parti qu'ils pouvaient tirer de leur position professionnelle.

QUAND LES JOURNALISTES « alternent les services rendus au patron et leurs propres intérêts », comme le signale l'étude, la couverture médiatique devient superficielle, partielle et dramatisante ». Un « journalisme dit militant, de déférence et de révérence » émerge. Les besoins sociaux sont alors mis de côté et l'intérêt public occulté, même si une poignée d'irréductibles continue de lutter, à leur risque et péril. Le pluralisme et la diversité que laisse supposer le nombre important de titres de presse écrite, de chaînes de télévision et de stations de radio ne sont, en réalité, que des façades. En effet, les

des médias à dépolitiser

« Pour éviter la mainmise des hommes d'affaires et des hommes politiques sur les médias, il faut d'abord dépolitiser les médias », martèle Sylvain Ranjalaly. Le directeur des publications de *L'Express de Madagascar* pense, entre autres, à « des professionnels (qui) deviennent propriétaires d'un journal ». Cela suppose évidemment « un environnement favorable avec la possibilité d'accès à une ligne de crédit bancaire par exemple », note-t-il. Un projet d'entreprise de presse avec des journalistes à la tête peut absolument réussir ». Se voulant plus réaliste, Mamelaso Ramiarinarivo n'est pas aussi certain quant à la réussite d'un organe de presse appartenant exclusivement à des journalistes. « Malgré une certaine bonne volonté à sa création, un organe de presse peut très vite devenir un outil politique du fait des difficultés du



marché et des diverses sollicitations politiques et commerciales, surtout pendant les périodes électorales », explique-t-il. Le directeur exécutif de l'ONG Ilontsera met en avant « le risque pour un professionnel de n'être animé que par la passion du métier sans trop se soucier des aspects commerciaux et économiques, mettant ainsi en péril l'existence même de l'organe ». Il suggère l'exemple de certains pays où des journalistes sont propriétaires de leurs organes de presse en étant de petits actionnaires regroupés au sein d'une société des rédacteurs ou d'une coopérative.

-----I.A.



AVEC ILONIAINA ALAIN, ELLE A COÉCRIT L'ÉTUDE SUR LES IMPACTS DE LA STRUCTURE DE LA PROPRIÉTÉ DES MÉDIAS SUR LA COUVERTURE MÉDIATIQUE. ELLE FAIT LE POINT SUR LE SUJET.

Quelle est la portée de l'étude que vous avez effectuée ?

Cette étude propose des recommandations en vue de mieux encadrer la pratique du journalisme et de réguler la concentration des médias à Madagascar. Dans la Grande île, il y a certes un embryon de texte légal qui régleme ce sujet, mais il n'est pas appliqué malheureusement. Notons-le, il y a une véritable anarchie dans la pratique du journalisme à Madagascar. Or beaucoup



pour aller plus loin



À lire

- *Les impacts de la structure de la propriété des médias sur la couverture médiatique, la représentation politique et le travail du journaliste* par Lovamalala Randriantavy et Iloniaina Alain – FES Madagascar
- *Le temps des journalistes – L'invention de la presse en Afrique francophone* par Thierry Perret, Karthala, 2005
- *Le Baromètre des médias africains 2016* FES Media Africa et le Média institute of Southern Africa (MISA), 2016



À voir

- *Les Hommes du Président* (1976) de Alan J. Pakula avec Dustin Hoffman, Robert Redford et Jack Warden



À consulter

- *L'argent des Africains : Andry-Patrick, journaliste culturel à Madagascar – 115 euros par mois* sur www.jeuneafrique.com



des VUES & des OPINIONS

Comment jugez-vous la relation étroite entre médias et politique

Njaka ANDRIAMAHERY, Directeur de la station Tv Plus Madagascar

Comme dans toute démocratie qui se respecte, média et politique suivent des tracés parallèles. Cette relation étroite entre les deux sphères à Madagascar n'est pas négative et ne doit pas être perçue comme telle. En Occident, cela ne pose guère de problème. Mais il faudrait que la transparence soit de mise pour que la lecture du public ne soit pas faussée. Il est impératif que les propriétaires des titres et des stations soient connus pour que l'auditoire et les lecteurs se fassent une idée de leur ligne éditoriale. **R.A.**

Joël RALAIVAOHITA, Directeur de publication du groupe MBS

Bien souvent le business conduit à la politique, ce schéma est classique à Madagascar. Pour que la transition soit efficace l'on a besoin de médias. Il y a une interdépendance tout à fait normale et naturelle entre ces trois domaines. À un certain moment, le businessman – poussé par l'esprit citoyen ou par d'autres intérêts – s'intéresse à la politique. Pour que ses intérêts soient desservis, il a besoin fondamentalement de mettre en place soit un titre, soit des stations télé ou radio. **R.A.**

Christian CHADEFAUX, ancien rédacteur en chef de L'Express de Madagascar et de Les Nouvelles

Jamais affranchi de son ethnie d'origine, et dans celle-ci d'une caste ou d'un rang, qui lui impose une solidarité absolue... le journaliste malgache, à de rares exceptions près, est donc constamment tenu à un devoir de réserve social. Celui qui tente de rompre avec ses racines pour servir un idéal, des vertus différentes que celui ou celles que lui impose son terreau naturel, a plus de chance de se voir... proscrit par l'opinion que d'être reconnu pour ses qualités professionnelles...

Afrique contemporaine, n° 202-203, avril-septembre 2002

Il y a un véritable risque d'uniformisation de l'information.

de journalistes et d'auteurs sont contre cette déconcentration.

De quelle manière la concentration affecte-t-elle la sphère politique locale ?

C'est une entrave au pluralisme et à la liberté d'expression. Il y a un véritable risque d'uniformisation de l'information. La sortie de l'étude a coïncidé avec l'adoption du Code de la communication. Il est dommage que cet aspect n'ait été touché que superficiellement, par les législateurs dans le cadre de ce texte. C'est une occasion manquée.

Quelle est la portée d'une telle concentration sur la population ?

Les médias sont les porte-paroles et la voix du peuple. La presse véhicule et construit

l'opinion publique. Actuellement, il y a un phénomène de « spectacularisation » de la politique. Dans la foulée, il faudrait également lever la décision de suspendre la délivrance de licences aussi bien dans le domaine de la radio que de la télévision. Cela permettrait l'émergence de médias « réellement » privés. Aujourd'hui, l'achat de licence se fait de manière sournoise et en catimini.

Le pluralisme constaté actuellement n'est donc qu'un leurre...

C'est un semblant. Le fait que nous avons une multitude de stations télé, de stations radios et de titres n'est qu'une façade de diversité, mais qui n'équivaut pas au pluralisme tel qu'on le conçoit en temps normal.

Les sociétés d'État doivent-elles être privatisées ?



Barson Rakotomanga, secrétaire général de la plateforme Solidarité des syndicats de Madagascar (SSM)
Il m'est très difficile d'être d'accord avec la privatisation. Habituellement, ce sont les employés de ces structures qui en sont les premières victimes et en première ligne dans le cost-killing. Les plans sociaux affectent souvent ceux qui sont proches de la retraite – ils sont les premiers à être remerciés – et surtout les syndicalistes. Les organisations syndicales s'en retrouvent ainsi affectées et doivent se renouveler. Soyons réalistes, d'une manière générale, le processus de privatisation ne profite que rarement aux entreprises locales. D'habitude, ce sont les structures venant de l'extérieur qui raflent la mise. Une solution est envisageable : il est urgent que les sociétés étatiques adoptent le mode de gestion privée, plus professionnelle et plus regardante sur les coûts, car c'est dans ces volets qu'elles sont décriées. Les structures étatiques doivent absolument entrer dans cette nouvelle démarche pour qu'elles ne demeurent plus des gouffres financiers handicapant le développement local.



Rado Ratobisaona, membre du Cercle de réflexions des économistes de Madagascar (Crem)
Il s'agit d'une épineuse question touchant à notre souveraineté nationale. Donc, personnellement, j'estime qu'il n'est pas opportun de procéder à la privatisation de ces sociétés d'État qui sont malgré tout des fleurons nationaux, nonobstant leur situation actuelle. C'est la raison pour laquelle la Jirama ou Air Madagascar ont échappé à la vague de privatisation à l'orée des années 2000. Il faudrait privilégier l'axe de l'établissement de partenariats stratégiques. Néanmoins, dans ce sens, la majorité du capital doit demeurer aux Malgaches. Cela n'équivaut pas forcément à l'État, mais aux opérateurs et aux citoyens malgaches. Cette forme de partenariat est gagnant-gagnant. Mais cela implique qu'il y ait des résultats tangibles. La gestion devrait désormais se tourner vers l'efficacité. Cela nous renvoie aux problèmes actuels de la Jirama. Les pouvoirs publics ne doivent plus tergiverser. Ils ont l'obligation de prendre une décision rapide au lieu de laisser la situation s'envenimer et s'enliser.



Hugues Ratsiferana, président de l'Agence malagasy de développement économique et de promotion des entreprises (AMDP)
Si les sociétés évoluant dans les secteurs clés ont été nationalisées et maintenues sous le giron étatique, dans le tournant des années 90, c'est pour la simple et bonne raison qu'elles sont vitales pour le pays. Mais au fil des années, il s'est avéré que ces structures sont devenues lourdes et ont accaparé une part importante du budget national à travers les méga-subventions qui leur sont octroyées. Or les activités de soutien qu'elles offrent – comme l'énergie ou le transport aérien – sont essentielles pour le secteur privé qui peine à être compétitif sous nos cieux. La formule gagnante pourrait être le contrôle étatique assorti d'une gestion privée. Ce sera une transition efficace pour permettre de réfléchir quant à la direction à suivre pour ces structures étatiques. En effet, il est dangereux de passer du jour au lendemain d'un monopole d'État à celui du secteur privé.

Madagascar, insulaire et enfermé



La chronique de... Claudia RODERA

Enseignante d'histoire et géographie au lycée Jacques Rabemananjara à Toamasina, Claudia Rodera a fait ses études à l'université d'Antananarivo au département Géographie. Actuellement, elle prépare son Master dans cette même discipline. Citoyenne engagée, elle milite pour que tous les citoyens malgaches acquièrent le sens du civisme et de la responsabilité à travers l'éducation. Elle a fait partie du Forum des Idées de gauche et elle défend farouchement les idées progressistes.

Le changement est un processus qui est difficile à mettre en route sous nos latitudes. Cette remarque peut être assimilée à un raccourci, mais elle comporte son lot de vérités. La plupart des Malgaches ne sont pas très ouverts au changement. Ils sont réticents concernant d'éventuelles mutations dans leur vie, dans leur pratique ou dans leur mode de gouvernance. Plusieurs raisons expliquent cette circonspection face à un phénomène irrémédiable. Tout d'abord, historiquement, la Grande île est un pays qui a une forte influence de la civilisation orientale et africaine où le droit d'aînesse est toujours en vigueur. Et dans la vie – comme au niveau politique, économique ou social – la liberté d'expression n'est qu'illusoire car il n'est pas aisé pour les jeunes d'exprimer leurs idées à l'encontre des aînés. Dans la sagesse orientale, cet acte est considéré comme irrespectueux. Certains vont même jusqu'à qualifier ce geste comme un parricide. Toutefois, le processus de changement passe par le dépassement de certaines pratiques – souvent instaurées par la société et gardées jalousement par les aînés (les *raiamandreny*) – désuètes et qui freinent le développement. Bien entendu, tout cela doit se faire dans le respect mutuel. Ensuite, ce repli est le résultat d'un traumatisme historique. L'ouverture vers le monde extérieur du temps de la royauté a coûté à notre Grande île son indépendance. Elle est passée d'un statut monarchique à celui d'une colonie dépendant d'une

Les autres insulaires ont des comportements extravertis, ce qui a contribué à façonner leur développement, à l'instar de notre voisine mauricienne.

puissance extérieure : la France. L'on serait peut-être tenté d'expliquer que la peur de voir l'histoire se répéter explique le comportement hostile des Malgaches face au changement et à l'ouverture. La colonisation est un choc civilisationnel que le pays et la société n'ont pas encore tout à fait accepté et assimilé. Mais sur le plan plus scientifique, un décryptage plus poussé des comportements des insulaires pourrait expliquer notre retard par rapport au développement. Les autres insulaires ont des comportements extravertis, ce qui a contribué à façonner leur développement, à l'instar de notre voisine mauricienne. Les Malgaches sont plutôt introvertis. L'immensité du territoire fait de la Grande île un petit continent à son échelle avec des ressources importantes et abondantes. Dans ce sens, l'excuse liée à l'exiguïté du territoire et à la taille réduite de la population ne sont pas applicables au cas de Madagascar. Les effets de discontinuité physique liée à la petite taille d'une île n'ont pas d'emprise sur la Grande île. Nous avons tous les atouts pour aller de l'avant et pour dépasser notre stade de développement actuel.

« De façon surprenante, le milieu marin joue encore un rôle de clôture vis-à-vis du reste du monde. Cependant, cette coupure s'exerce d'une autre façon. L'isolement insulaire contemporain se joue de plus en plus au niveau symbolique et métaphorique », relatait Thierry Nicolas. À nous d'enjamber cette barrière et à l'État de développer une politique pertinente qui saurait prendre en compte aussi bien nos spécificités que nos besoins. Cela passe sûrement par la priorisation de l'éducation. Notre marginalité ancestrale doit dorénavant devenir un atout et une force supplémentaires qui seraient à traduire en actions concrètes... **P**

Chaque numéro de Politikā est une occasion pour les citoyens de se prononcer sur un sujet

sport

Dans la foulée du développement



Le pouvoir du sport est immense. Malheureusement, il est encore assez mésestimé dans un pays comme Madagascar, pour qui la course au développement peut s’en priver.



Njaka Tsirofo Rasoloarison

Madagascar est sur le toit du monde. Une image rare pour être soulignée. L’un des clichés marquants de l’année 2016, est la consécration de l’équipe nationale malgache en pétanque. Cette discipline est reine en France, mais les Malgaches l’ont domptée parfaitement.

TOUT LE MONDE en a parlé, aussi bien dans les quotidiens d’informations que les réseaux sociaux. Le sujet a même été commenté dans les chaînes de télévisions internationales... Notre pays est enfin reconnu en tant que tel. Momentanément, il a su décoller les étiquettes qui lui collaient à la peau : aux oubliettes Madagascar, le fameux dessin animé réalisé par

DreamWorks ou le titre peu flatteur de l’un des pays les plus pauvres de la planète. Cette victoire, c’est celle de toute une nation. À travers la pétanque le peuple malgache a senti de nouveau ce vent de l’espoir et cette fierté nationale malgré la situation morose. Par extension, on peut dire que le pays a besoin de cette reconnaissance, la population a besoin de croire que la nation

peut lui donner un avenir meilleur. Comme cette victoire à la Coupe du monde de pétanque l’a illustré, le sport joue un rôle primordial dans ce sens. De nombreux pays se sont faits connaître par le biais du sport sans être une grande nation, dans le sens économique du terme. L’exemple du Kenya et de l’Éthiopie – deux grandes nations de coureurs de fond – souligne parfaitement cette réalité. Lors des grands événements internationaux, que cela soit les championnats du monde d’athlétisme ou les Jeux olympiques en passant par les grands marathons de par le monde, on trouve toujours des Kenyans ou des Éthiopiens trustant le podium. Dans le même schéma, citons également la Jamaïque, avec ses sprinters menés par le célèbre Usain Bolt qui est une méga-star planétaire. À travers lui, et ses illustres prédécesseurs, la petite île a sa place sur le globe terrestre.

LE POINT COMMUN entre tous ces pays est que l’État y promeut la jeunesse et le sport. Si leurs athlètes ont pu devenir ce qu’ils sont, il y a surtout la volonté étatique de miser sur eux. Bien sûr, la notion d’entraînement et d’abnégation pour réussir est indissociable à cette réussite, mais il s’agit surtout d’une politique générale. Si certains pays misent sur le tourisme pour asseoir leur économie, comme c’est le cas pour l’île Maurice, certains parient sur les disciplines sportives. Même si ce n’est nullement une solution miracle, ces dernières permettront de résoudre un certain nombre de problèmes. Il est de notoriété publique de savoir que la pratique du sport et de l’activité physique concourt à des bienfaits physiques et psychologiques. En plus d’améliorer la santé et le bien-être, l’activité physique est réputée protéger contre les maladies cardiovasculaires, l’obésité, certains cancers et le diabète de type 2. Le sport constitue également un élément important de l’éducation, de la culture, de l’intégration et de la vie sociale et contribue à la lutte contre



l’école, pépinière de sportifs

Une Fédération omnisports scolaire de Madagascar (FOSM) a été mise en place et met tout en œuvre pour redynamiser le sport en milieu scolaire. Créée en mai 2015, elle a pour ambition d’instaurer une pépinière pour toutes les disciplines qui existent dans la Grande île à travers l’organisation de championnats nationaux scolaires inter-établissements. Les établissements scolaires seront mis en avant dès maintenant. Il n’y aura plus de sélection régionale comme dans les années précédentes. Chaque structure est ainsi invitée à performer et à mettre en relief ses meilleurs éléments. Cela accroîtra la rivalité saine entre les élèves, ce qui est une source de performance. Si l’État s’engage à prendre part à l’aventure et que tout le monde met la main à la pâte – à commencer par les parents – il est attendu que, dans peut être dix ans, notre équipe nationale de football pourrait participer aux phases finales des Championnats d’Afrique des nations de football. Il ne serait pas incongru également d’imaginer que de plus en plus de nos athlètes prendront part aux Jeux olympiques et que le pays retrouve de sa superbe au niveau régional, voire continental. Dans ce sens, la pratique sportive en milieu scolaire est à prioriser, à

développer et à vulgariser. Une pépinière sportive met beaucoup de temps à germer, mais les récoltes obtenues sont profitables à tout le pays. Le Graal serait de décrocher une médaille olympique dans les années à venir. Maurice l’a fait, comme de nombreux « petits » pays, pourquoi pas Madagascar ?

----- R.A. & N.R.



© Njaka Tsirofo Rasoloarison

Les revers de la médaille

Le sport a aussi son revers de la médaille. Sous l’Allemagne nazie, les Jeux olympiques avaient été utilisés à des fins de propagande, le même procédé en URSS. Le sport a des vertus de cohésion, mais peut également exalter les sentiments nationalistes, voire attiser la haine de l’autre. D’ailleurs, c’est le problème auquel font face les clubs européens de football, où des groupuscules se servent du football pour leur revendication identitaire.



slam

Parler et déclamer la démocratie

En dix ans, le slam, art oratoire *a cappella*, a gagné le cœur de la jeunesse malgache. Au point d’avoir été à la tribune lors du Sommet de la Francophonie.



Karina Zarazafy



Andrianina Njanoa

À l’origine, cet art a été conçu sous forme de rencontres et de compétitions qui revendiquent « un fort caractère démocratique, en faisant voler en éclats les frontières et les échelles de valeurs habituelles entre les poètes traditionnels et les poètes de la rue ».

« **UN MONDE DE LIBERTÉ, sans censure** ». Voilà comment Tanjona Rabearivony, médiateur culturel, définit l’univers du slam. Pour Caylah, l’une des plus célèbres représentantes de la discipline, « *le slam est un art oratoire. Je ne rejoins pas l’avis des autres. Il ne vient pas forcément des États-Unis. Nous avons aussi des éléments culturels qui s’apparentent au slam à travers le hainteny, le sova ou encore le*

beko ». Le slam, « poésie vivante », comme l’intitulé du texte de Tagman – de son vrai nom Antonello Gheraldi Tilahimena – se pratique dans une entière liberté. L’homme, en plus d’être l’actuel président de l’association des slameurs de Madagascar, Madagaslam, a été le grand vainqueur de la 10^e édition du concours Slam national qui s’est déroulé dans la capitale du 28 novembre au 5 décembre. « *Dans le slam, chacun peut faire passer son message en toute liberté* », dit-il. Ce qui est appuyé par Tanjona Rabearivony. Ce dernier soutient que le slam est en fait une « *confrontation directe du poète avec son public. C’est un art très subjectif dans la mesure où le slameur peut choisir le message qu’il veut transmettre à son public, à sa manière* ». C’est de cette forme de confrontation directe des mots que le slam tire son nom.

Au fil du temps, cet art est devenu un instrument au service du social. « *Le slam est un outil d’intégration sociale pour changer les mentalités. Nous travaillons avec des mineurs qui sont en milieu carcéral, et nous nous servons de cet art pour leur réintégration sociale* », nous confie Caylah.

CET ART SIED à la culture malgache. « *L’œuvre du slameur découle automatiquement de la réalité dans laquelle il vit du contexte et de l’histoire* », soutient Tanjona Rabearivony. Un argument confirmé par Haingo « Mystik », slameuse. « *Je suis une personne très engagée dans la politique et le social si bien que j’ai tendance à me pencher un peu plus sur ces questions dans mon art* » souligne-t-elle. Culturellement, les Malgaches sont réputés pour le res-

pect des us et coutumes. Parmi ces pratiques, encore très prégnantes dans leur quotidien, il y a le respect des *raiamandreny* et des *zokiolona* (les aînés). Un respect qui se traduit la plupart du temps par le fait que les aînés n’ont jamais tort, si bien que cela limite la liberté de pensée et d’expression de la jeunesse. Pour Tanjona Rabearivony « *cette question n’est qu’une facette de notre histoire et de nos pratiques* ». Ce mode de pensée est selon lui quelque peu erroné car le règlement des différends ou des malentendus de manière directe fait également partie de la culture malgache. Le slam peut donc aider à dépasser cette réalité, avec respect.

« **NOUS AVONS UN ADAGE** comme “basy atifin-kavana, tsy afe-nina fa arangaranga” (*Quand l’on tire sur un proche, on ne cache pas*

le fusil, on le met en évidence) » note-t-il. Ce qui correspond à une des grandes valeurs véhiculées par le slam : l’audace. Et les adeptes de la discipline refusent d’être catalogués comme étant parmi les élites. « *On peut en faire dans toutes les langues et à travers diverses cultures. On peut même inventer des langues ou des sonorités via cet art* », soutient Caylah. C’est dans cette promotion de la liberté de pensée qu’œuvrent les slameurs. « *Le slam poésie donne un espace et une vie à la poésie* », déclare Mystik. En plus de donner une scène, un univers aux personnes pour s’exprimer librement, sans barrière culturelle ou linguistique, le slam s’inscrit comme un outil à la disposition des artistes pour partager leurs œuvres de façon directe et d’en recevoir directement les *feed-back*. Ce qui en fait un bon modèle de pratique démocratique. **P**



Caylah
Slameuse

“ **Les mots soignent les maux.** ”

GRÂCE À SON CLIP « **MADAGASCAR** », CAYLAH A CREVÉ L’ÉCRAN. LA TALENTUEUSE JEUNE SLAMEUSE EST DEVENUE LE PORTE-ÉTENDARD D’UNE JEUNESSE QUI VEUT QUE SA VOIX SE FASSE ENTENDRE.

Certains pensent que le slam est un art élitiste. Est-ce le cas ?
Le slam n’est pas élitiste. On peut en faire dans toutes les langues et à travers le prisme de diverses cultures. On peut même inventer des mots ou utiliser des sonorités banales (onomatopées, bruitages, etc.) à travers cet art qui transcende les frontières connues de la poésie, du rap et de la littérature. Mais si beaucoup de slameurs utilisent le français,

c’est à cause de leur proximité avec cette langue. Quelque part, il n’est pas à négliger aussi de penser que c’est peut-être aussi dû au fait que nous sommes victimes de la colonisation et de la mondialisation.

Des règles particulières régissent-elles cette discipline ?
Les codifications du slam sont claires : il faut simplement se respecter. C’est pour cela que les injures sont bannies dans les textes et peuvent conduire à la disqualification lors des concours. Cet art prône également les valeurs du *fair play*. Bien évidemment, le slam privilégie la liberté. Il parle de tous les sujets passant de la politique à la sexualité en toute indépendance.

Expliquez-nous la dimension sociétale que prend le slam à travers vos actions.
Cet art permet aux personnes de s’accepter comme elles sont. Dans la même foulée, c’est un outil pour le changement de comportement. Je l’utilise pour la réintégration sociale de jeunes exclus et de jeunes mères, notamment en milieu carcéral. Je les incite à écrire et à décrire ce qu’ils ressentent et à les extérioriser pour qu’ils puissent s’accepter par la suite à travers des slams. Le résultat est bien souvent probant ce qui prouve que « *les mots ne sont pas toujours des mots et les mots soignent les maux* ».



Andriamanambe Raoto

L'art est mort, vive l'art



La chronique de...
Yanne LOMELLE

Après suivi une formation en journalisme, à Mahajanga, et en Communication et langue appliquée au Tourisme (Clat) auprès du Département interdisciplinaire de formation professionnelle (DIFP), à l'université d'Antananarivo, Yanne Lomelle intègre la rédaction de *La Gazette de la Grande île* puis celle de *La Ligne de Mire*. Poétesse et passionnée par les questions liées à la culture, la journaliste collabore également avec *No Comment* dont elle alimente les colonnes culturelles.

Il est temps de dissocier l'art de la chanson à Madagascar. Malgré la profusion de nouveaux titres, la musique est à l'agonie. Et pourtant, la communauté des chanteurs malgaches gonfle en nombre chaque jour, alors que les artistes-chanteurs sont quasi inexistant. Nombreux sont ceux qui ont déjà tiré la sonnette d'alarme face à cette situation. Parmi eux, des artistes qui dénoncent la prolifération de la musique commerciale. Princio dans une de ses chansons a rappelé cette réalité. « *Toute la ville s'est mise à chanter* », a-t-il évoqué dans un morceau avec la pointe d'ironie dont il a le secret. Au moins, nous pouvons nous réjouir du fait qu'au final, les artistes sont conscients de ce fléau qui ronge leur profession. La situation est d'autant plus dramatique dans la mesure où l'apparition de ces pseudo-chanteurs détériore le secteur et ce sont les vrais artistes qui en subissent les conséquences. Le ras-le-bol se généralise. Lors d'un entretien avec la presse, la reine du *salegy*, Ninie Donia a crevé l'abcès. « *Actuellement, les artistes n'osent même plus faire un spectacle en solo. Ils se mettent en groupe pour un événement car, au fond, ils savent qu'ils n'ont pas la notoriété suffisante pour assurer un show.* » Cette affirmation dévoile la réalité actuelle de l'industrie musicale. Le show business a eu raison de l'aspect artistique de la musique. À tel point que les artistes ont ven-

du leur âme pour la célébrité. On ne s'étonne plus de voir à télé des « tubes » vides de sens. Aucun apport en matière de paroles, aucune valeur en termes de mélodie, juste assez entraînants pour être repris et chantonnés, mais sans plus. Ces chansons qui seront vite éclipsées par des nouveautés musicales aussi creuses les unes que les autres. « *Malalaka eh* » par ici, « *Mijoboka* » par-là, « *Dihan'ny Mijah* » partout, nul besoin d'être prophète pour affirmer le caractère éphémère de ces œuvres musicales. Pire, dans cette quête perpétuelle de populisme, les pseudos-chanteurs se livrent ouvertement à du plagiat. La formule est simple : trouver sur internet de la bonne musique qui ne soit pas connue dans la Grande île, en récupérer la mélodie et transposer par-dessus des paroles en malgache et le tour est joué. Cette pratique a permis la naissance de toute une génération de « faux chanteurs » qui se contentent de surfer sur les tendances musicales du moment.

Alors, ne nous étonnons pas si les véritables artistes préfèrent faire carrière à l'étranger. Trop habitués à entendre de la mauvaise musique, la plupart des Malgaches n'ont plus l'oreille pour entendre l'authenticité de l'art musical. Une situation qui va de mal en pis. Il est plus que temps de dissocier l'art de la musique malgache. Puisque nous vivons dans une ère de liberté, le moins qu'on puisse faire c'est d'encourager ces pseudo-chanteurs à faire ce qu'ils font, mais de ne pas prétendre que c'est de l'art. C'est un affront envers les véritables artistes. **P**



L'opinion exprimée est individuelle et n'engage que son auteur



Les impacts de la structure de la propriété des médias sur la couverture médiatique, la représentation politique et le travail du journaliste

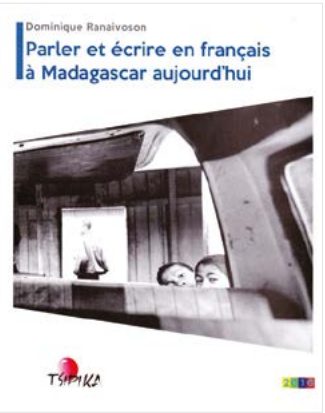
Le paysage médiatique malgache subit une reconfiguration depuis la libéralisation de la presse qui permet une éclosion des médias privés. Les multiples transactions impliquant la création, la fusion, la cession ou l'acquisition d'entreprises de presse ont progressivement donné lieu à l'émergence et l'essor de grands groupes, dont les pouvoirs sont mis par les propriétaires au service de leurs ambitions politiques et économiques. Dans cette étude approfondie, notre journaliste Iloniaina Alain et la juriste-publiciste Lovamalala Randriatavy avancent des recommandations qui s'appuient sur de bonnes pratiques sur lesquelles la société malgache pourrait s'inspirer. D'où les possibles solutions pour créer un journalisme de qualité, respectueux de la diversité et du pluralisme nécessaire dans une société démocratique.

Disponible auprès de la FES

Parler et écrire en français à Madagascar aujourd'hui

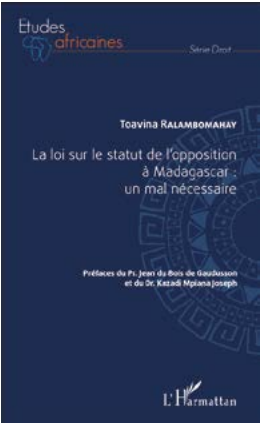
Dominique Ranaivoson propose un panorama de l'état de la langue française à Madagascar. L'auteur analyse la place de la langue française à travers une présentation par genres. Elle propose une présentation biographique de chaque auteur, accompagnée par des extraits de leurs œuvres. La production littéraire malgache d'expression française est présentée sous forme d'extraits d'œuvres issues de tous les genres littéraires. En même temps, des écrivains français, suisses ou mauriciens sont également à l'honneur. Ils ont voyagé ou se sont inspirés de Madagascar. Leurs textes sont présentés dans cet ouvrage aux côtés de la littérature malgache. Dominique Ranaivoson est enseignant-chercheur à l'Université de Lorraine et à l'Institut de formation et de recherches pédagogiques à Antananarivo.

Disponible à la librairie Tsipika



La loi sur le statut de l'opposition à Madagascar : un mal nécessaire

Les lois portant statut de l'opposition sont nouvelles un peu partout dans le monde. Cet essai écrit par Toavina Ralambomahay concerne celui de Madagascar. De par son approche, l'ouvrage est un cas d'étude. Il fait appel à des études doctrinales générales et comparatives des pays du Nord chez qui les pays du Sud se sont inspirés, pour servir le cas malgache. À partir du statut-type de la loi sur l'opposition, cet essai contribue au perfectionnement des lois identiques et peut être un outil qui sert l'alternance dans un pays qui a connu quatre crises depuis son indépendance (1960). L'auteur n'en est pas à son premier essai. Il a également publié un comparatif entre l'île Maurice et la Grande île. Édition L'Harmattan. Collection Études africaines



TOPS & FLOPS

• La ligne **Antananarivo – Guangzhou** est de nouveau desservie par **Air Madagascar**. Cette réouverture symbolise le lent **redressement** de la compagnie. Le **vol** a affiché **complet**. Air Madagascar a conclu un **partenariat** avec **Air Austral** sur la destination.

• Un projet de **construction** de **3 000 logements** sociaux a été initié. Il fait partie des **projets présidentiels** et a été érigé en tant que **priorité des priorités**.

• La **campagne de litchi** 2016-2017 a été très **profitable** au secteur. Madagascar **exporte** principalement vers les pays d'**Europe**.



• **Terrible accident** de circulation à **Anjozorobe**. 47 personnes membres des familles d'un couple de **nouveaux mariés** ont péri lors de la **sortie de route** du camion qui les a transportées. L'**ivresse** du **chauffeur** et la **responsabilité** du **propriétaire** du véhicule ont été **pointées** du doigt.

• La **Grande muette** s'est fait entendre. Les **éléments** détachés dans les institutions **bénéficieraient** d'un **traitement de faveur**. Ils seraient **mieux considérés** que ceux qui restent dans les casernes.

• La **coupure** d'une liaison **sous-marine** a fait endurer **l'enfer** aux utilisateurs d'**internet**. Il a fallu près de **15 jours** pour que la situation revienne à la **normale**.

Quelle politique commerciale pour l'industrie malgache ?



Dans une interview parue dans *Midi Madagasikara*, le sénateur Mourad Abdirassoul réclamait un « *protectionnisme intelligent pour nos industries locale* ». C'est une revendication remarquable. Il n'y avait pas si longtemps, le terme de protectionnisme était une expression sacrilège dans un monde dominé par les idées libre-échangistes. La coalition puissante entre Banque mondiale et FMI prêchait alors aux États africains que ce serait à travers l'ouverture de leurs frontières, la libéralisation et la privatisation totale qu'ils atteindraient un jour la prospérité. La situation a bien changé. Le nouvel occupant de la Maison Blanche prétend que la non-maîtrise du commerce est un des obstacles majeurs qui empêchent l'Amérique de devenir « *great again* ». En Europe, des milliers de citoyens sont descendus dans la rue pour manifester contre les accords de libre-échange négociés avec les États-Unis et le Canada. Mais il ne faut pas nécessairement recourir à la diabolisation à la Trump pour jeter un regard critique sur les accords qui se trouvent actuellement en pleine négociation. En Afrique, les adeptes du libre-échangisme total ont de plus en plus de mal à convaincre. Les termes du sénateur Abdirassoul ont déjà été évoqués par Carlos Lopes, directeur exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique jusqu'en octobre 2016. Il a parlé d'un « *smart protectionism* » et de la nécessité de revoir les accords déjà ratifiés. Ce qui a conduit très récemment la Tanzanie et le Nigéria à rejeter l'Accord de partenariat économique (APE) qui leur a été proposé par l'Union européenne. Le Nigéria étant le géant économique de l'Afrique, avec le PIB le plus important du continent et une population de quelques 200 millions d'habitants. Le rejet nigérian, principalement dû à la résistance de la Manufacturers association of Nigeria (Man), l'équivalent du Syndicat des industries de Madagascar (Sim) local, était basé sur l'argu-

ment que l'accord avec l'UE porterait atteinte à l'industrialisation du pays. Si le libre-échange avec des pays industrialisés intervient trop tôt dans le développement économique d'un pays, cela empêchera la formation d'industries qui lui sont propres. Les industries africaines qui sont encore faibles ne peuvent pas être concurrentielles du jour au lendemain. Il leur faut une période de protection, comme l'a souligné l'économiste allemand Friedrich List au 19^e siècle. Il a développé le concept de « protectionnisme éducateur », un protectionnisme des industries naissantes. Car que rapporteraient aux Malgaches le libre-échange et l'accès aux 450 millions de consommateurs européens s'ils n'ont pas grand-chose à exporter, à part les litchis et les crevettes ? Les marchés et les supermarchés malgaches sont remplis de produits européens qui pourraient être fabriqués localement si, et seulement si, on avait développé les industries correspondantes. Il ne s'agit en aucun cas de rejeter le commerce en tant que tel. Certes, il peut constituer une stratégie importante, mais il faudra le rendre compatible avec les enjeux du développement du pays. Ainsi, il faudra passer du libre-échange à l'échange équitable (« *from free trade to fair trade* »). Même si les ministères de l'Industrie et du Commerce sont deux départements séparés, ceci ne les empêche point de coopérer. Mais cela n'est guère pratique. Il revient également au patronat comme aux syndicats des travailleurs et à la société civile de se demander si les négociations commerciales en cours – largement en dehors du débat public – profiteraient à Madagascar. À eux de faire du *lobbying* s'ils perçoivent que l'intérêt économique du pays est en jeu. Si l'industrialisation constitue la stratégie clé du développement économique du pays, la politique commerciale doit se concevoir à l'avantage et non aux dépens des intérêts industriels de la Grande île. **P**

Marcus SCHNEIDER

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Marcus SCHNEIDER

DIRECTEUR DE PUBLICATION ADJOINT
Jean Aimé RAVELOSON

COMITÉ DE LECTURE
Dominique RAKOTOMALALA
Hanta ANDRIANASY
Jean Aimé RAVELOSON
Marcus SCHNEIDER

DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR
Tanteliarimiza RAKOTOMALALA

DIRECTEUR DE CRÉATION
Toky RAJAONA

RÉDACTEUR EN CHEF
Andriamanambe RAOTO

DIRECTEUR ARTISTIQUE
Nirilanto RAMANAMISATA

INFOGRAPHISTE
Gino RAMIADAMAHEFA

ATTACHÉ DE PRODUCTION
Anjasoa RANDRIANASOLO
Miangaly ANDRIANALY

ÉQUIPE PERMANENTE
Alain ILONIAINA
Hilda HASINJO
Karina ZARAZAFY

CONTRIBUTEURS
Catmouse JAMES
Claudia RODERA
Hajatiana RANDRIANOMENJANAHARY
Johnny Lemriss RANAIVOARISON
Njaka Tsirofo RASOLOARISON
Tsilavina RALAINDIMBY
Tsoavina RANDRIAMANALINA
Yanne LOMELLE

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Pela RAVALITERA

PHOTOS
Andrianina NJANOA
Henintsoa RAFALIA
Gino RAMIADAMAHEFA
Mamy RANDRIANASOLO
Ministère des Finances et du budget
Nirilanto RAMANAMISATA
Njaka Tsirofo RASOLOARISON
Présidence de la République de Madagascar
Toky RAJAONA

redaction@politikā.mg

Politikā est une publication de



La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Politikā est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Politikā décline toute responsabilité pour les documents remis.

la politique, à portée de clic.



retrouvez la version 100% numérique de politikā,
où vous voulez, quand vous voulez,
sur **www.politika.mg**

politikā

vivons la politique. différemment.